ONZIÈME ANNÉE. — N° 242 1er FEVRIER 1907 LE NUMÉRO : 50 CENTIMES

L'ÉCHO

DU

MERVEILLEUX

REVUE BI-MENSUELLE

LE PROBLÈME DE L'AVIATION

résolu par les Sciences psychiques

« L'homme est un dieu tombé qui se souvient des cieux », a dit le poète. J'ignore si c'est pour cela que, de tout temps, l'homme a cherché les moyens de s'élever et de se diriger dans les airs. En tout cas, jamais la nostalgie de l'azur n'a occupé son âme autant qu'aujourd'hui. Il n'est point de semaine où les journaux ne racontent les exploits nouveaux de quelque explorateur de l'atmosphère. Le public se passionne pour ces aventures hardies comme si, en gagnant les régions éthérées, les aéronautes et les aviateurs l'emportaient avec eux, loin des soucis, des bassesses et des laideurs terrestres.

J'ai dit : les aéronautes et les aviateurs. Ces deux mots synthétisent, en effet, les deux groupes d'hommes, les deux théories, les deux écoles, qui, à l'heure actuelle, se disputent la solution du problème de la conquête du ciel. Les premiers sont partisans du « moins lourd que l'air », les seconds du « plus lourd que l'air ». Les premiers montent des ballons, les seconds des aéroplanes.

Je voudrais examiner aujourd'hui si, entre les deux méthodes, les deux thèses, les deux procédés qui n'ont encore donné que des résultats bien imparfaits quoique infiniment intéressants, on ne pourrait point imaginer un troisième système qui donnerait des résultats définitifs.

Je ne me dissimule pas que ce que je vais proposer paraîtra tout d'abord inapplicable, chimérique et fou. C'est notre lot ici d'être pris pour des rêveurs. Nous ne nous en portons pas plus mal. N'avons-nous pas parfois la joie de voir nos rêves devenir des réalités! Et qui sait si le songe creux dont j'oserai parler aujourd'hui ne fournira pas à quelque chercheur de génie, l'idée première de l'invention qui fera sortir la navigation aérienne de la période des essais et des tâtonnements !

⁂

Je ne suis point ingénieur. Je n'ai point la prétention de fournir le plan détaillé d'un appareil quelconque. Mon ambition se borne à tenter de dégager un principe.

Je dis donc qu'entre le principe du « moins lourd que l'air » et le principe du « plus lourd que l'air », on peut imaginer le principe du « non-pesant ».

Je vous vois d'ici. Vous haussez dédaigneusement les épaules et vous dites : « Il faut renvoyer ce monsieur au collège où on lui apprendra ceci, puisqu'il l'ignore : « La pesanteur est une force d'attraction qui fait tomber tous les corps matériels sans exception vers le centre de la terre et qui n'est elle-même qu'une forme de cette force plus générale, la gravitation universelle, dont la découverte est due à Newton. » Merci du conseil et du renseignement.

Mais je vous réponds : « C'est entendu, tous les corps sont pesants, seulement vous ne savez pas pourquoi. La loi de la gravitation universelle enregistre le fait et le rattache à un fait plus général ; elle ne l'explique pas. Rien ne vous dit qu'on ne puisse le modifier. Il n'y a pas de vide dans la nature. Pourtant on peut faire le vide — incomplètement, je vous l'accorde — mais on peut le faire. Pourquoi ne ferait-on pas le non-pesant, comme on fait le vide ? »

Je vous vois encore. Vous ne vous contentez

plus de hausser les épaules. Vous levez les yeux au plafond Vous me prenez en pitié.

Pourtant, faites-moi la grâce de m'écouter encore.

La loi de Newton est générale, aucune parcelle de la matière ne s'y soustrait. La molécule, l'atome lui-même n'y échappe point. Mais, sait-on ce qui constitue l'atome? Et m'est-il défendu de supposer que cette force attractive à laquelle l'atome est soumis dépend de sa constitution même, de laquelle nous n'avons pas la moindre notion? Et, cela étant supposé, m'est-il défendu ensuite d'imaginer qu'il peut se produire telle modification dans la constitution de l'atome, qui transforme la force de la pesanteur en une force équivalente opposée? L'idée d'une telle transformation n'est pas, *à priori*, absurde. On constate bien des transmutations de ce genre en physique. L'hypothèse à vérifier est donc la suivante : Est-il possible, dans certaines conditions à déterminer, de transformer la force attractive de la pesanteur en force répulsive? Si oui, le non-pesant existe. Et voilà mon principe dégagé !

⁂

L'hypothèse est-elle vérifiable? Connaissons-nous des faits qui prouvent que, dans une certaine mesure tout au moins, la force de la pesanteur peut être abolie? Il n'est pas douteux que des exemples de ces faits existent. La Science officielle, il est vrai, hésite encore à les considérer comme réels, parce qu'ils semblent contredire les théories admises. Ils n'en existent pas moins. Ils existent même en très grand nombre.

Tous ceux, par exemple, spirites ou non, sceptiques ou croyants, qui ont assisté à des expériences de typtologie, savent que, sous l'influence des mains des assistants, les tables remuent, crépitent, *lévitent*, le plus souvent en gardant le contact avec le sol par un de leurs pieds, parfois en perdant complètement ce contact. Quelqu'opinion qu'on ait sur la nature de l'influence ou de l'agent qui se manifeste dans ces expériences, le phénomène purement mécanique du soulèvement partiel ou total de la table est incontesté de tous les observateurs de bonne foi.

On ne peut l'expliquer que de deux façons : ou la table a, momentanément, sous l'influence des mains des assistants, perdu une partie de son poids, ou une force inconnue est venue contrecarrer l'effet normal de la pesanteur.

D'autres faits nous aideront peut-être à nous décider pour l'une ou l'autre de ces explications.

J'ai été personnellement témoin du phénomène suivant, en 1897. J'en ai d'ailleurs parlé à l'époque aux lecteurs de l'*Echo*.

Nous faisions, un soir, mon ami le marquis de Lespinasse et moi, des expériences avec Renée Sabourault. Nous avions, au cours d'expériences précédentes, été très intéressés par certaines déviations de la pesanteur que nous avions constatées et nous cherchions à rééditer le phénomène, pour bien nous assurer de sa réalité. Il consistait en ceci. On prenait une chaise, une chaise vulgaire de salle à manger ; on la plaçait sur le parquet, à un endroit choisi par nous, et on priait l'enfant de s'asseoir dessus, les pieds sur le barreau. Chacun de nous soulevait ensuite la chaise avec l'enfant, pour se rendre compte approximativement de leur poids. Après quoi nous attendions quelques instants. Quand, après ces quelques instants d'attente, nous voulions soulever de nouveau la chaise avec l'enfant, nous n'y parvenions plus, même en unissant nos efforts, mon ami et moi. Nous devions nous adjoindre une troisième personne.

Or, le soir dont je parle, il arriva ceci. M. de Lespinasse venait de tenter en vain de soulever la chaise et l'enfant et j'allais l'essayer à mon tour quand, au moment où je m'approchai, la chaise (sur laquelle la fillette continuait d'être assise les pieds sur le barreau) s'éleva, d'elle-même, d'un mouvement rapide et précis, à soixante-dix centimètres environ du parquet, et s'y replaça sans bruit, d'un même mouvement, en quelque sorte automatique. Je ne puis mieux comparer ce mouvement qu'au va-et-vient du piston d'une machine à vapeur. On eût dit qu'un piston invisible avait imprimé à la chaise ce double mouvement de bas en haut et de haut en bas.

Au point de vue de la preuve que nous essayons de faire aujourd'hui, ces phénomènes ont un vif intérêt. Ils démontrent que, contrairement aux données admises, la pesanteur spécifique d'un corps n'est pas invariable. Tantôt le poids de Renée Sabourault et de la chaise était au moins sextuplé ; tantôt, au contraire, il était à ce point diminué que, plus légers que l'air, la chaise et l'enfant pouvaient s'enlever à deux pieds du sol.

Recherchons maintenant laquelle des deux expli-

cations proposées plus haut rend le mieux compte de ce double phénomène.

S'agit-il d'une force inconnue contrecarrant l'effet de la pesanteur ? S'agit-il plutôt d'une modification de la force de la pesanteur elle-même ?

La première explication semble devoir être écartée, car ce serait l'existence, non d'une force inconnue seulement qu'il faudrait supposer, mais de deux : une force dans le premier phénomène, s'ajoutant à la pesanteur ; une autre force, dans le second phénomène, luttant contre la pesanteur et la dominant.

La seconde explication paraît plus simple et plus plausible. La pesanteur augmente ou diminue, mais c'est la même force qui est en jeu. Pourquoi augmente-t-elle ? Pourquoi diminue-t-elle ?

⁂

C'est le moment de reprendre ce que nous disions tout à l'heure de la constitution de l'atome. Nous pourrions sur ce point nous aider des savantes inductions de M. Gustave Le Bon, dans son livre récent sur l'*Evolution de la matière*. Contentons-nous de citer, pour en tirer les conséquences favorables à notre thèse, les conclusions de cette magistrale étude. Ces conséquences sont les suivantes :

1° La matière, supposée jadis indestructible, s'évanouit lentement par la dissociation continuelle des atomes qui la composent.

2° Les produits de la dématérialisation des atomes constituent des substances intermédiaires par leurs propriétés entre les corps pondérables et l'éther impondérable, c'est-à-dire entre deux mondes considérés jusqu'ici comme profondément séparés.

3° La matière, jadis envisagée comme inerte et ne pouvant restituer que l'énergie qu'on lui a d'abord fournie, est au contraire un colossal réservoir d'énergie — l'énergie intra-atomique qu'elle peut dépenser sans rien emprunter au dehors.

4° C'est de l'énergie intra-atomique, qui se manifeste pendant la dissociation de la matière, que résultent la plupart des forces de l'univers, l'électricité et la chaleur solaire, notamment.

Si ces conclusions sont exactes, et la démonstration du docteur Gustave Le Bon semble bien établir qu'elles ne sont pas de simples hypothèses, il en résulte que l'atome n'est pesant que lorsque les éléments qui le constituent restent en quelque sorte soudés ensemble et s'entraînent les uns les autres, mais que, la dissociation commencant, les éléments pondérables cessent d'entraîner les éléments impondérables. Ce qui revient à dire que l'action de la pesanteur ne s'exerce que sur une portion de l'atome et que, si cette portion pouvait être éliminée, le poids de l'atome serait, *ipso facto*, supprimé ou, tout au moins, diminué, au prorata de cette élimination.

Or, cela se prouve expérimentalement.

Lombroso, M. de Rochas et, je crois bien aussi, M. Guillaume de Fontenay, ont constaté, dans les séances de matérialisations obtenues avec Eusapia, qu'au moment où le phénomène se produisait, le médium perdait de son poids. La constatation a été vérifiée par des savants anglais.

Il est donc permis d'en déduire que l'action de la pesanteur est liée, non à la partie dite matérielle des corps, mais à cette partie, disons fluidique, qui, dans certaines conditions, peut s'extérioriser.

Le phénomène de la « matérialisation » serait ainsi la résultante de la dissociation des atomes dont l'élément fluidique, contrairement à la croyance générale, serait l'élément pondérable.

D'où il résulterait que si un médium était assez puissant pour extérioriser la presque totalité de cette force, de cette substance, de ce je ne sais quoi que nous appelons le *fluide*, il deviendrait *non pesant* et pourrait s'élever dans les airs.

D'où il résulterait également que, si un médium, au lieu d'extérioriser son fluide, absorbait celui des assistants ou des choses qui l'environnent, il augmenterait d'autant son propre poids et deviendrait quelque manière *surpesant*.

C'est évidemment le cas du médium Renée Sabourault qui, dans les expériences que j'ai rapportées plus haut, était tantôt si lourd qu'il ne fallait pas moins de trois personnes pour le soulever du parquet, et tantôt si léger qu'il se soulevait de lui-même.

⁂

Les faits ne manquent pas pour justifier nos suppositions.

J'ai parlé de la lévitation des tables obtenues par l'imposition des mains et de mes observations personnelles avec Renée Sabourault. Mais les témoins de faits analogues, de faits beaucoup plus péremptoires même, abondent.

Je ne mentionnerai, car une nomenclature complète exigerait des pages et des pages, que deux des études les plus récentes.

L'une est due à M. le Dr Dusart. Le Dr Dusart a publié, il y a quelques années, un ouvrage sur Frédérica Hauffe, la voyante de Prevorst (1). Dans cet ouvrage, il cite de nombreux exemples de modification de la pesanteur.

Celui-ci, par exemple :

Quand Mme Hauffe était en transe, si on la mettait au bain, on constatait des phénomènes extraordinaires. Ainsi on voyait ses membres, sa poitrine, et la partie inférieure de son corps émerger involontairement de l'eau, en vertu d'une élasticité étrange. Les personnes qui la soignaient faisaient tous leurs efforts pour maintenir son corps sous l'eau et ne pouvaient y parvenir. Si, à ce moment, elle était tombée dans une rivière, elle n'aurait pas pu s'y enfoncer plus qu'un morceau de liège.

Lorsque la transe cessait, Mme Hauffe reprenait son poids normal — preuve que la modification de la pesanteur correspondait bien à une extériorisation de force vitale, de fluide.

La seconde étude que je tiens à mentionner est celle de M. A. de Rochas. Nous l'avons reproduite en entier dans l'*Echo du Merveilleux*, en mars et avril 1901. Le lecteur peut s'y reporter. Sous ce titre, la *Lévitation du corps humain*, M. de Rochas rapportait une longue série de faits et concluait ainsi :

J'en ai, je crois, assez dit pour montrer que la lévitation est un phénomène parfaitement réel et beaucoup plus commun qu'on ne serait tenté de le croire au premier abord.

Ceux qui, d'ailleurs, ne trouveraient pas ces témoignages suffisants, n'auraient qu'à consulter la *Mystique divine, naturelle et diabolique*, de Gœrres (Paris, Poussielgue, éditeur), la *Mystique divine*, de l'abbé Ribet (Paris, Poussielgue) ; la *Physique de la magie*, du baron Karl de Prel, publiée récemment en Allemagne, etc.

⁂

Peut-être que, maintenant, le lecteur trouve moins insensée qu'au début de cet article, notre théorie du *non pesant* et de son application à la solution du problème de l'aviation.

Il est un fait indéniable, c'est qu'en dépit de la croyance commune, les corps, dans certaines conditions, subissent des déperditions de poids qui peuvent, parfois, aller jusqu'à la déperdition presque totale.

Ce qui reste à trouver, c'est le moyen d'obtenir à volonté, pratiquement, les déperditions de poids, les modifications de la pesanteur. Ce moyen, je ne le soupçonne même pas ; mais il n'est pas téméraire d'espérer qu'un chercheur le découvrira un jour.

Cet espoir est même d'autant moins téméraire qu'aux dires de certains auteurs, ce moyen était connu de l'antiquité, et qu'il a été perdu depuis.

Je ne résiste pas au plaisir de signaler à ce propos un article très curieux, très fouillé qui a paru, au mois de novembre dernier, dans la *Revue théosophique française* (*Le Lotus Bleu*), sous la signature de M. A.-P. Sinnett.

Cet article est intitulé « Un Vestige atlantéen ». Il s'agit des ruines de Stonehenge, dans le comté de Salisbury, qui n'excitent pas moins d'hypothèses que les pyramides d'Egypte et qui, d'après M. A.-P. Sinnett, seraient les restes d'un monument construit, à une époque préhistorique, par une colonie venue d'un continent disparu, l'Atlantide. Je passe sur les considérations dont l'auteur appuie son hypothèse, qu'il étend aux dolmens d'Espagne, de Bretagne et de Scandinavie. J'arrive immédiatement à la partie de son article qui intéresse plus directement la thèse que nous soutenons aujourd'hui.

Il serait insensé de croire, dit M. Sinnett, que de pareilles masses puissent être mues et mises en place avec une telle précision par la seule puissance musculaire des ouvriers. Avec les ressources mécaniques dont nous disposons aujourd'hui, ce serait encore une lourde tâche que d'ériger un second Stonehenge, à côté du premier.....

Comment donc purent-ils (les Atlantes) surmonter la difficulté présentée par le maniement de ces pierres énormes ?...

En ce qui concerne ce dernier point, lorsque nous serons mieux éclairés sur l'histoire des Atlantes, nous verrons qu'ils possédaient des ressources mécaniques très étendues et applicables à toute espèce de travail. Mais les constructeurs de ce temps ne s'en tenaient pas uniquement aux engins dont nous nous servons aujourd'hui pour le transport des matériaux pesants. A l'apogée de la civilisation, la nation atlante connais-

(1) Chamuel, éditeur.

sait et employait certaines forces de la nature qui sont aujourd'hui sous le contrôle spécial des Adeptes des sciences occultes (?). A cette époque les Adeptes n'étaient pas tenus d'en garder aussi rigoureusement le secret que maintenant. Parmi ces pouvoirs, il en était un si rarement exercé aujourd'hui que son existence même est niée et tournée en dérision par tous, je veux parler du *pouvoir de modifier la force de la pesanteur*.....

Il est certain que le pouvoir de modifier la pesanteur au moyen de méthodes inventées par l'ingéniosité humaine, ne peut que sembler absurde à ceux qui, ignorant certains faits très suggestifs déjà soumis à l'investigation scientifique, s'aveuglent volontairement sur la réalité des expériences mystérieuses et encore inexpliquées du spiritisme. Certes les Théosophes sont loin d'approuver toutes les théories spirites concernant les destinées de l'âme humaine après la mort; mais les faits constatés dans les expériences spirites n'en sont pas moins des faits qui doivent trouver place dans toutes les conceptions bien raisonnées de la Nature.....

L'auteur énumère un certain nombre de faits de lévitation, puis continue :

Ces faits, tout rares qu'ils soient, sont dus à l'opération d'une loi aussi naturelle que celle qui régit la dilatation de la vapeur. D'ailleurs, à bien considérer les choses, il n'y a rien de plus mystérieux à voir certains objets repoussés par la terre qu'à en voir d'autres attirés vers elle, chose qui a lieu beaucoup plus fréquemment, car, aucun physicien moderne ne soupçonne pourquoi et comment opère cette loi de la pesanteur...

Ainsi en est-il du magnétisme. Nous remarquons chez cet agent une action duelle — une force attractive et répulsive. Excitons l'électro-aimant dans un certain sens, il attirera le fer; excitons-le d'une autre manière, il repoussera le cuivre, en sorte qu'une quantité quelconque de ce métal subsistant il semblera flotter dans le vide à quelque distance de l'appareil qui le repousse, véritable lévitation. Les électriciens ont constaté ce fait; ils peuvent le reproduire, mais ils ne l'expliquent pas. La lévitation des tables, des assistants mêmes, observée aux séances spirites, ne se produit que rarement, et ne peut être reproduite à volonté, au moins par les expérimentateurs ordinaires; néanmoins c'est un fait qui mérite l'examen des gens qui savent raisonner et la pensée moderne devrait aussi en tenir compte. Si nous ne pouvons le comprendre, il est tout au moins ridicule d'essayer d'éluder la difficulté en niant le fait contre toute évidence.

Voilà où il faut chercher l'explication des prodiges de l'architecture mégalitique Guidés, aidés par les adeptes de l'Atlantide, ceux qui ont examiné Stonehenge avec le don de clairvoyance ont pu voir ce travail en voie d'exécution, car il est imprimé d'une manière indélébile dans la Mémoire de la Nature, où il est actuellement aussi visible qu'il le fut alors pour ceux qui assistaient à son exécution même. Cette vision clairvoyante nous montre les énormes blocs des trilithons soulevés et mis en place à l'aide de charpentes dont la puissance ne dépasse pas celle des engins employés aujourd'hui à la construction d'une simple maison en briques.

Il va sans dire que les grosses pierres dont se composent les pyramides furent mises en position par le même procédé. Les Adeptes, qui en dirigeaient l'érection, aidaient à ce travail en produisant la lévitation des pierres employées. Telle est l'explication simple, quoique étrangement mystérieuse, sous certains côtés, de ces antiques monuments construits avec des pierres si colossales.

Nous manquons de compétence et d'érudition pour discuter les assertions hardies, les aperçus si neufs de M. A.-P. Sinnett.

Aussi bien, nous ne voulions, en le citant, que donner un point d'appui de plus à notre thèse, en montrant que l'idée que nous essayons de formuler avait déjà traversé d'autres cerveaux que le nôtre.

Ce que M. Sinnett voit dans le passé, nous l'apercevons dans l'avenir. Cette modification de la pesanteur par laquelle il explique la construction des monuments monolithiques, nous émettons l'espoir qu'elle pourra être utilisée au progrès de la navigation aérienne.

Mais là s'arrête notre rôle.

Nous avons équipé la chimère. A d'autres de la chevaucher et de la conduire au but.

GASTON MERY.

Conférence de M. GASTON MERY

Notre directeur fera, mardi 5 février, à 5 heures, à l'*Athénée Saint-Germain*, 21, rue du Vieux-Colombier, une conférence sur ce sujet : *Catholicisme expérimental : le monde des esprits démontré par les faits*.

On trouve des cartes à l'Athénée Saint-Germain, à la maison Angiolini, 31 rue de Sèvres, et rue Saint-Romain, 18.

Encore les séances de Miller

Nous continuons de recevoir des lettres au sujet des séances de Miller. Nous ne pouvons les publier toutes. En voici, du moins, deux, prises parmi les plus intéressantes et les plus courtes.

La première est de M. le Dr Dusart.

Saint-Amand-les-Eaux, le 17 janvier 1907.

MONSIEUR G. MERY,

Permettez-moi de vous présenter une objection à votre théorie, qui considère le médium comme un agent assez puissant pour matérialiser sa pensée, au lieu d'être, comme le pensent les spirites, un instrument passif, auquel des êtres extérieurs empruntent la substance dont ils ont besoin pour se manifester.

Cette objection que n'ont pu faire naître les faits observés chez vous le 11 octobre, s'appuie sur les suivants :

Le 24 juillet, j'arrivai à Paris à 6 heures du soir et j'assistai, à 8 heures, à la séance, sans avoir été présenté à Miller ; j'étais assis au second rang et je ne vois rien qui ait pu attirer sur moi l'attention du médium. Nous n'étions donc pas en *rapport*.

Au début de la séance, tandis que Miller, à l'état normal, était assis à côté de Delanne avec lequel il causait, un premier fantôme donne le nom de mon père ; un second donne le nom de ma mère ; puis la voix du cabinet, ou de Betsy, prononce le nom d'un oncle en signalant les particularités de sa mort, à Marengo, en 1800. Je n'en avais entendu parler que dans mon enfance, il y a plus de soixante ans ; enfin, elle signale la présence d'un de mes amis, qui, comme signe de reconnaissance, porte une montre à la main; c'était un de mes amis, mort depuis un an et dont j'avais la montre dans la poche de mon gilet.

Ceux qui admettent la possibilité de lecture de la pensée croient que pour qu'elle se produise, il faut au moins un sujet dans un état de recueillement, sinon de transe, et un agent qui *veut* puissamment. Où sont-ils dans le cas ci-dessus ?

Voici qui me semble encore plus difficile à interpréter par votre théorie.

Je n'ai connu la séance du 26 juillet que par les comptes rendus des journaux. Cependant, dans cette séance, après l'apparition d'un fantôme qui donna le nom de ma mère, déjà connu du médium, il s'en présenta un autre, disant être Jean Thomas, *absolument inconnu* de tous. C'était un de mes amis, mort depuis huit ans.

Cette fois, il n'y avait plus personne dont le médium pût lire la pensée et je ne vois pas comment votre théorie pourrait rendre compte de ce fait.

Veuillez, je vous prie, agréer mes plus cordiales salutations.

Dr DUSART.

Je n'ai rien à répondre à cette lettre. Le fait qu'elle vise s'est passé en dehors des séances auxquelles j'ai assisté et pour lesquelles, seules, j'ai construit ma théorie provisoire, mon essai d'explication. Je reconnais seulement que, si le médium n'avait pas été renseigné au préalable sur les parents du docteur, ni sur ses amis défunts, cette divulgation de noms e incompréhensible avec mon hypothèse. Mais le do teur Dusart, qui est presque universellement conn par ses écrits parmi les spirites, peut-il vraiment affi mer que Miller était ignorant de ce qui le touche ?

Voici la seconde lettre :

Arles, 14 janvier 1907.

MONSIEUR,

Je viens de lire seulement le numéro du 15 décembr dernier de l'*Echo du Merveilleux*, dans lequel vous clôturez la critique et les essais d'explications des phénomènes de matérialisation obtenus dans les séances Miller.

Vous avez oublié de revenir sur un point qui m'a paru, comme certainement à beaucoup d'observateurs, un des *plus importants* de vos observations au cours des séances. Il s'agit du fait dont vous parlez dans le numéro du 1er novembre : « L'haleine de Betsy qui sentait le tabac ».

Je le répète, c'est là un détail des plus importants, que vous ne pouvez laisser de côté dans une critique et un essai d'explication.

Ce fait vaut à lui seul tout le reste.

Veuillez agréer, Monsieur, l'expression de mes sentiments les plus distingués.

DE COURTOIS DE LANGLADE.

Evidemment, j'ai eu tort d'omettre, dans mon essai d'explication, le point que me signale M. Courtois de Langlade.

Cette étrangeté, l' « haleine de Betsy qui sentait le tabac, » n'embarrasse point les spirites. Le dernier numéro de la *Revue scientifique et morale du spiritisme* y fait allusion, sous la signature du Dr Dusart, dans un article qui répond à des objections soulevées par M. de Vesme. Je découpe le passage :

Enfin M. de Vesme, après M. Méry, appelle l'attention sur une curieuse constatation de ce dernier : le fantôme Betsy sentait le tabac. Tous ceux qui sont au courant de la littérature psychique connaissent le fait de dématérialisation partielle de Mme d'Espérance, étudié dans tous ses détails par Aksakof. Ils savent qu'à plusieurs reprises, en Angleterre, le médium placé sur le plateau d'une balance à enregistreur automatique perdit graduellement de son poids, jusqu'à 56 livres anglaises, à mesure que le fantôme se formait, et qu'il reprit peu à peu son poids normal pendant que l'apparition se dissolvait. C'est donc bien la *substance même* du médium qui forme le corps du fantôme. Est-il étonnant, dans ces conditions, que le corps d'un grand fumeur comme Miller soit imprégné dans toutes ses parties de l'odeur du tabac ?

J'avoue que cette explication, même au point de vue spirite, ne me satisfait pas, car, si elle était exacte, on serait en droit de se demander pourquoi Betsy, qui sent le tabac parce que le médium le sent lui-même, a pu nous apparaître avec un visage de négresse puisque le médium est blanc !

Dans mon hypothèse, la singularité signalée s'expliquerait, semble-t-il, un peu mieux. Il n'est pas plus étonnant que, par les moyens que j'ai indiqués, si on

les admet, le médium extériorise une odeur plutôt qu'un son. Mais il faudrait supposer que le médium, en *pensant* l'image corporelle de Betsy, a *pensé* en même temps l'odeur qu'il voulait donner à son haleine.

Cela, je dois le reconnaître, paraît bien invraisemblable.

Alors ?

Alors il y a l'explication par la supercherie ; mais, comme aucun des assistants n'a pu surprendre la moindre tentative de fraude, comme aucun des assistants n'a même pu concevoir par quel procédé une fraude aurait été possible, j'estime que la courtoisie autant que la bonne foi me font un devoir, dans ces conditions, d'écarter cette explication désobligeante.

Il faut donc, jusqu'à plus ample informé, se résigner à ne pas comprendre. G. M.

REPORTAGES DANS UN FAUTEUIL

⁂ *La Revenante.*

On joue en ce moment, au Grand Guignol, sous ce titre : « la Revenante », une pièce assez curieuse. Il s'agit d'une femme morte en voyage, pendant qu'elle revenait chez elle, le jour même où elle devait rentrer dans sa maison. Son mari, qui l'attendait les bras ouverts, ne reçoit, au lieu d'elle, que l'annonce de sa mort. Il devient fou de douleur. Sa folie consiste à croire que sa femme est toujours vivante et qu'elle va revenir de son long voyage. Par pitié pour lui (bientôt, peut-être, suggestionnés), ceux qui l'entourent se prêtent à son illusion. Le facteur apporte de nouveau, soigneusement recachetée, la lettre qui annonçait, la veille de la catastrophe, le retour de la jeune femme. Le vieux valet de chambre, à la question inquiète du fou :

« Eh bien ? Madame est elle rentrée ?
répond :

— Oui, monsieur, madame est dans sa chambre. »

Avec un cri de joie, l'halluciné s'élance vers la chambre, à laquelle conduit un escalier découvert. Il frappe, il entre ; on entend ses exclamations joyeuses et tendres.

« Alors, il croit réellement revoir sa femme ? demande un étranger qui assiste aux préparatifs de cette scène, l'arrivée du facteur, etc.

— Sans doute, il le croit, répond le vieux domestique, en jetant au curieux un regard surpris et irrité. Mais chut ! voici l'heure où revient Madame. »

Et voici qu'en effet, la porte de la salle s'ouvre toute grande : pourtant personne ne paraît. Mais n'entend-on pas comme le glissement d'une robe et d'un pas, qui traverse la pièce, devant le domestique respectueusement incliné, qui monte l'escalier, qui va vers la chambre, dont nous voyons la porte s'ouvrir, comme sous la pression d'une invisible main, devant le fantôme... Il semble que le souffle glacé de l'au-delà entre par cette porte ouverte. Pendant quelques secondes, le spectateur savoure un petit frisson de terreur. C'est pour ces quelques secondes et pour ce petit frisson — à peu près nouveau, d'ailleurs, au théâtre — qu'est faite la pièce.

Cela m'a rappelé l'un de ces jolis chemins bergeracois sur lesquels s'est promené si souvent ma jeunesse, celui qui conduit au barrage de Salverte. Quelques notables citoyens de la petite ville l'avaient adopté pour cette promenade d'après dîner que les Anglais appellent « constitutionnelle ».

C'était, méditatif dans sa vaste redingote, suivi de son griffon hargneux, mon vieil ami le docteur Pascal, tête encyclopédique, mathématicien et théologien consommé, que le tranquille engourdissement de la prairie et le mépris des hommes préservèrent de la renommée. C'était, noir comme un pruneau, hérissé comme un porc-épic, le professeur de philosophie du collège, ancien boursier de séminaire, devenu internationaliste et rédacteur au journal blocard de l'endroit, qui passait en vous jetant un regard défiant et irrité, mâchonnant avec sa moustache quelques projets d'articles contre l'Eglise qui l'avait introduit aux bonnes lettres. C'était encore le président de N..., sa petite figure poupine toute rose dans la broussaille neigeuse de ses favoris, ses yeux pétillants de malice derrière ses lunettes d'or.

Le plus humble et le plus régulier de ces promeneurs était un homme d'une quarantaine d'années, pâle, long et mince, avec des yeux doux et un peu égarés, et parlant tout bas à lui-même, ou fredonnant quelque cantique. Il s'élançait tout à coup sur le talus de la route et dans les prés pour cueillir un bluet ou une marguerite dont il grossissait un bouquet de fleurs champêtres qu'il portait fièrement.

Ses vêtements d'ouvrier étaient toujours d'une propreté parfaite. C'était un menuisier du faubourg, nommé Grenier, et surnommé l'innocent, selon la douce et charmante expression populaire pour les fous.

Ce Grenier avait son histoire et même son roman. Ses parents, émerveillés de sa précocité, avaient voulu en faire un instituteur. Il réalisa ce rêve modeste, fut nommé adjoint à l'école municipale, et, peu de temps après, s'éprit d'une jeune fille, gracieuse et bonne, paraît-il, qui l'agréa. Le mariage allait se faire, la chambre des jeunes époux était déjà prête dans la

vieille maison du menuisier, lorsque la jeune fille tomba malade et mourut

La douleur de Grenier fut si vive qu'il tomba malade à son tour. Pendant quelque temps, ses parents durent le surveiller, de crainte qu'il ne se livrât à un acte de désespoir. Mais un jour sa mère, après l'avoir vainement cherché par toute la maison, le trouva tranquillement assis dans la chambre destinée à la morte et qui était restée fermée jusqu'alors. Il lui dit, quand elle s'approcha de lui :

— Pourquoi m'avait-on fait croire qu'elle était morte? Je viens de la voir; elle m'a dit qu'elle reviendrait.

Dès lors, il vécut pour cette chambre et pour l'ombre qui, croyait-il, y revenait. Il avait dû abandonner son poste à l'école. Quelquefois il aidait son père à l'atelier. Mais le plus souvent, il rôdait autour de la pièce sacrée, y pénétrait respectueusement comme à l'église, s'agenouillait devant la modeste photographie où la morte était représentée et qui décorait la cheminée, dans un cadre de coquillages. C'était pour elle, pour orner sa chambre, qu'il cueillait des bluets et des marguerites sur la route du barrage de Salverte, où je causais souvent avec lui. J'avais gagné sa confiance et lui ma sympathie, malgré le sourire un peu ironique dont il accueillait habituellement mes paroles amicales. Les fous ne savent pas, comme les prétendus sages, dissimuler le sentiment de leur supériorité. Mais leur ironie est plus excusable. Ils connaissent visiblement tant de choses que nous ignorons? Une habitude fort gênante de ce pauvre Grenier, c'était, par exemple, de s'arrêter ou de faire un détour jusque dans le pré, quand des oiseaux étaient posés sur la route, pour ne pas les déranger. Il disait mystérieusement :

« Il ne faut pas contrarier les oiseaux. »

Il avait ainsi une foule d'apophtegmes et de maximes qui pouvaient paraître absurdes au premier abord, mais qui exprimaient sans doute une sagesse bien supérieure à notre intelligence.

Jamais il ne parlait de son secret, du mystère de la chambre close ; un jour seulement il me dit d'un ton de confidence, en me montrant un petit bouquet de violettes qu'il avait cueillies le long d'un ruisseau :

« Elle les emporte, maintenant... Je ne les retrouve plus. » Son pâle visage brillait d'une joie enfantine et souriait de tendresse.

Pauvre Grenier! on le trouva un matin, pendu au seuil de la chambre sacrée. Il avait travaillé toute la nuit à confectionner son cercueil, et avec tant de précautions que sa mère n'entendit rien. Un petit bouquet de violettes encore humide de rosée, et dont la fraîcheur surprit, était tombé à ses pieds.

GEORGE MALET.

ÉVOCATIONS ET RÉPONSE

III

LES VOLS

J'ai déclaré ne pas toucher, en cette relation, à la question des causes.

Si je m'exprime d'une façon catégorique, en disant : « *L'Esprit*... Stella... etc. » c'est qu'il faut user de la langue, selon le mode accoutumé. Mais, encore une fois, je ne juge pas, j'expose ; je ne conclus en rien, j'apporte un élément modeste aux conclusions qui se préparent.

Toutefois, il y a lieu de présenter quelques remarques.

Admet-on, dans les coups et réponses de la table, une émanation nerveuse ou psychique des acteurs? Comment s'expliquent certaines assertions, certaines prédictions même qui me furent données, et qui portaient sur des matières étrangères à tous, à nos connaissances directes, à notre mémoire ou à nos conjectures?

Comment s'expliquent ces visites nocturnes, contrôlées, éprouvées par tous et par chacun, dans les mêmes conditions, malgré nous et absolument contre nous?

Forces radiantes, dégagements de périsprit, réciproques suggestions, ce sont là des mots qui me semblent bien vieux et qui n'expliquent rien.

Au bout de quelques séances de nuit, — les propriétaires du chalet veillant avec nous et comme nous expérimentant la puissance de la visiteuse, — les personnes qui habitaient au premier étage déclarèrent qu'elles ne pouvaient supporter plus longtemps ces inexplicables persécutions. Elles s'en allèrent. Nous restâmes, nous qui en connaissions les causes déterminantes.

Ce détail suffit à expliquer qu'il n'y avait ni entente ni disparité d'impressions chez des témoins différents de dispositions, ni surtout suggestions réciproques.

Comment surtout expliquer qu'après l'exorcisme du curé de T.-T. — prêtre qui agissait comme délégué officiel des pouvoirs ecclésiastiques, — les visites nocturnes aient cessé brusquement?

Si, au contraire, l'on admet, en conformité avec l'opinion courante, que les manifestations s'originaient d'*Esprits* véritables, si l'on adopte la croyance en des êtres ambiants et invisibles, que toute la tradition enseigne aptes à entrer en rapport avec le monde humain, les questions paraissent plus faciles à résoudre.

En tout cas, sans rien préjuger, j'essayais, pen-

dant que ces petits incidents se déroulaient, d'en saisir le mécanisme.

Je fis subir, individuellement et à part, à chacune des personnes qui entendirent, un véritable interrogatoire. Toutes les réponses concordaient exactement.

Je demandai en particulier : « Lorsque le premier coup s'est produit, cette nuit, en quel état vous trouviez-vous? Etiez-vous éveillée? Dormiez-vous? Avez-vous été arrachée au sommeil par les bruits, ou les attendiez-vous? »

Unanimement la réponse fut celle-ci : « Je venais de me réveiller. Depuis quelques secondes j'éprouvais comme une inquiétude; j'avais comme une angoisse inexplicable, une transe d'âme en même temps qu'une sorte de trépidation nerveuse. Les coups sont arrivés tout de suite après cette espèce de dépression... »

C'était exactement l'état dans lequel me surprenait l'entrée en matière de Stella, si Stella il y a.

Si donc il n'existe en réalité que des modifications organiques purement subjectives à chacun de nous, je serais curieux de savoir comment différentes personnes séparées par les lieux et le sommeil, éprouvent, à la même minute, le même phénomène, indépendant de leur volonté, inconscient, et — je le répète — sans rapport avec une cause extérieure que l'on rejette *a priori*?

Dans le cas opposé, je soupçonnai que si un Esprit cherchait réellement à produire des coups et des cris, il avait besoin d'un instrument matériel et proportionné aux effets à produire.

Le fluide nerveux des personnes présentes lui suffisait pour cela. N'était-ce pas lui, par conséquent, qui, passant au-dessus de chacun de nous, nous soutirait, pour ainsi dire, notre énergie radiante disponible, nous enlevait nos réserves nerveuses, et, ainsi outillé, procédait à son charivari? Cet acte expliquerait suffisamment les prostrations et l'angoisse des patientes ainsi que le triomphe bruyant de l'agent.

Mais il faut, en cette hypothèse, faire intervenir l'Esprit... et nous nous réservons.

Quoi qu'il en soit, après l'exorcisme, comme je l'ai dit, Stella (?) suspendit ses visites nocturnes. Elle se fit voleuse.

Ou plutôt elle joua à la voleuse, car les petits rapts dont elle se rendit coupable ne furent que temporaires, et si l'Esprit ne répara pas le dommage qu'il avait causé à nos oreilles et à nos nerfs fatigués par des nuits sans sommeil, il mit un louable scrupule à restituer, et en bon état, chacun des objets qu'il fit disparaître successivement.

Et, chose curieuse, qui prouverait l'intelligence de l'agent, l'objet qui disparaissait était toujours celui qui était le plus utile ou qui marquait le mieux le caractère, le rôle de chacun de nous. Je dis mal, de chacun de nous. Stella ne fit des niches qu'à ceux dont elle pouvait avoir à se plaindre. Mlle Norton et l'une de mes nièces, qui s'étaient toujours bien gardées, par une peur révérentielle qui s'explique, de lui adresser la moindre injure, n'eurent aucun démêlé avec elle.

Quant aux autres, elle s'ingénia à les jouer.

Mme Cherrier présidait la table de la salle à manger. Sa sonnette disparut, une mignonne sonnette suisse, miniature de celles qui tintent si harmonieusement au cou de laitières errantes de la montagne.

Je ne me séparais guère de mon porte-plume et d'une règle sur laquelle j'avais tracé des raies au crayon, pour en faire une sorte de mesure centimétrée dont je me servais constamment dans la construction d'un certain petit ouvrage de précision. Ma lorgnette ne me quittait pas davantage. Sur ma table de travail, à portée de ma main, reposait porte plume, règle et lorgnette. Un après-midi, je venais de m'en servir. Nul n'était dans ma chambre; d'ailleurs, personne n'approchait du petit coin réservé où j'avais mes livres et mes manuscrits... Le temps de me retourner, et tout était disparu.

Il va sans dire que pour retrouver ces différents objets, nous mîmes la maison sens dessus dessous. A l'inutilité de nos recherches, nous soupçonnâmes un tour à la façon de Stella.

Ma jeune nièce était occupée à réparer un corsage. Elle venait de poser le corps et les deux manches séparées de son ouvrage. Elle se pencha pour prendre les trois pièces. Une manche manquait. Personne n'était entré; aucune explication n'était plausible pour cette disparition, pas plus que pour les précédentes.

Ces différents petits rapts nous rendaient perplexes, je n'ai pas besoin de l'ajouter. Pour moi, je redoutais Stella, seconde manière, infiniment plus que la première. Avec cet art de prestidigitation inconnu aux Robert Houdin de notre planète, ne pouvait-elle pas nous dépouiller des choses les plus importantes? J'avoue que j'avais pris quelques précautions pour mettre mes salutaires réserves de voyage à l'abri de notre cambrioleuse invisible. De temps en temps, j'ouvrais rapidement la malle où j'avais enfermé la valise fermée à double tour qui contenait le sac cadenassé auquel j'avais confié mes quelques billets bleus. Oui, le plus sceptique des hommes en était là. Le *triplex æs* du poète ne me semblait pas exagéré contre les attentats d'un revenant.

Il est vrai que j'ignorais l'honnêteté de ces habitants

mystérieux d'un monde qui ne pratique pas, comme les politiciens triomphants du nôtre, la science légale de l'incorporation, c'est-à-dire la manière de dépouiller le voisin, au nom de la République, pour s'enrichir de ses dépouilles. J'ignorais que Stella avait dès lors l'intention de restituer. En effet, quand elle jugea que nous avions assez cherché et qu'il ne nous restait plus aucun doute sur son pouvoir, elle se décida à nous rendre les objets qu'elle avait subtilisés.

Porte-plume, règle, lorgnette, sonnette, tout revint à son heure, replacé exactement à l'endroit d'où chaque chose avait été enlevée. La restitution d'un objet était annoncée par un bruit anormal, une série de coups frappés soudainement, en plein jour, une lourde pesée de pas qui faisait craquer le plancher. Nous nous disions : « Voici Stella qui rapporte. » Nous courions voir. Il en était ainsi.

Ces petits épisodes de mes rapports avec un Esprit sont tellement ridicules, tellement invraisemblables, que j'ai tenu à en faire contrôler le récit par les personnes qui furent, en même temps que moi, témoins et acteurs. Voici les attestations de Mme Cherrier, la belle-sœur de Stella, et de Mlle Norton :

« J'atteste que les choses sont bien telles que M. Gaffre les rapporte, et j'ajoute que j'ai entendu bien d'autres bruits qu'il ne pouvait pas saisir à cause de l'éloignement ; par exemple, elle m'a appelée par mon nom littéralement en bêlant et en gémissant. La scène a duré environ deux heures.

« Rosalie Cherrier. »

« M. Gaffre has just read me all he has writen here and it is perfectly true. And I shall be happy to get away from a spirit that can keep people awake all night and can also steal (1).

« Ethel Norton. »

Ma bonne fortune me permit d'ailleurs d'ajouter à ces témoignages celui d'un ami dont je pense pouvoir, sans indiscrétion, citer le nom : M. Julien de Narfon, du *Gaulois*, l'auteur de l'excellente étude sur *Pie X*, dont il a voulu faire un digne pendant de son *Léon XIII*.

M. de Narfon me fit le délicat plaisir de venir passer deux jours dans ma solitude de montagnard. Il prit connaissance de toutes les notes que j'avais scrupuleusement paginées, sur les incidents spirites dont j'ai rapporté une partie aux lecteurs de la Revue. Et, malgré l'authenticité du témoignage, il demeurait fort sceptique... « Ce n'est pas d'ailleurs, me disait-il, la première fois que des amis m'entretiennent de pareils phénomènes. Il y a, parmi mes collègues du *Gaulois*, un rédacteur, M. Georges Wulff, qui prétend être en rapports familiers avec l'esprit de Diderot. Son visiteur le gâte et le choie de toutes façons, lui apporte des bouquets, de menus objets, etc.. J'ai plaisanté sur ces prétentions d'avoir de si aimables relations de l'autre côté de la tombe, puis je me suis tu devant l'insistance d'un homme dont j'ai toutes raisons de respecter la bonne foi et la saine clairvoyance... Et cependant, je ne me résous pas à croire. Puis, qui sait... ? »

Nous en étions là du dialogue, quand Mme Cherrier frappe à la porte de la pièce où nous nous tenions. Elle était toute pâle, tout émotionnée. « N'est-ce pas là, demanda-t-elle, la manche du corsage que vous cherchez depuis cinq jours ? » Effectivement, nous la reconnaissons. Ma jeune nièce appelée reprend son bien qui va lui permettre d'achever un travail interrompu avec regret.

Je me mets à rire. Une personne présente là par hasard, et qui n'était nullement au courant des faits et gestes de Stella, s'étonne de tant d'émotion pour si peu de chose.

— Ce n'est rien, dis-je. C'est le petit chat qui avait emporté cette manche et qui vient de la rapporter en se jouant.

— Mais non, fait Mme Cherrier, qui ne saisit pas tout d'abord le sens dérivatif de mon explication, je viens de la retrouver sur ma table, au milieu de ma chambre, bien en évidence. Je me suis servi cent fois de cette table depuis cinq jours, et la manche du corsage n'y était pas. Comment voulez-vous ?...

– Peu importe, moi je vous assure que c'est le chat.

— Mais voyez-donc, la soie n'est nullement déchirée, nullement lacérée. Le chat l'eût mise en lambeaux.

— Vous avez beau dire, c'est le chat.

— Je n'avais pas achevé qu'à côté de nous, sur la cloison, une série de coups, secs, rapides, colères, se fait entendre. Personne n'est là, qui puisse frapper. Je reconnais le faire de Stella. Elle frappe pour protester qu'elle est toujours près de nous.

— Non, non, disent ces coups ; ce n'est pas le chat, c'est bien moi !

Nous ne nous trompons pas sur la portée de ce bruit. Et je suis ravi de cette dernière manifestation de l'Esprit, « car, dis-je à M. de Narfon, vous aurez assisté tout au moins à un épisode de nos démêlés avec Stella, que vous ne traiterez plus de mythe ».

— « Je ne donnerais pas cette occasion que j'ai eue de m'instruire pour beaucoup, me répondit mon ami, devenu, comme moi, moins sceptique subitement !... »

Mais que penser de tous ces faits ? Sommes-nous

(1) M. Gaffre vient de me lire tout ce qu'il a écrit, et j'atteste que tout est parfaitement vrai. Il me tarde de m'éloigner de cet Esprit qui ient les gens éveillés toute la nuit, et peut en plus les dépouiller.

vraiment en présence d'êtres vivants de l'autre côté du mur? Alors, comment expliquerons-nous ce pouvoir de répondre à l'appel fluidique ou psychique des manivocateurs? De cette possibilité de réaliser contre des vivants des rancunes qui persistent après la mort? De cette puissance d'action qui cause des effets inexplicables, sans l'intervention d'instruments matériels, les bruits, les déplacements, les cris, la disparition et le retour d'objets? Que penser de ces agents intelligents qui demeurent invisibles et produisent des effets physiques, sensibles, d'un point à un autre, sans transition ; qui demeurent présents, s'associent à nos conversations, reprennent nos paroles et répondent parfois à nos plus secrètes pensées?

Quel vaste champ à parcourir pour les pionniers de l'Invisible ! Avec quelle prudence il faut essayer de porter la lampe de l'investigation dans ces régions obscures? Avec quelle humilité aussi, il faut essayer de franchir l'étroit cône lumineux où la connaissance des lois physiques nous a conduits jusqu'ici, pour entrer dans la sphère des ombres, qui n'est pour nous qu'énigmes et problèmes, pour longtemps encore insolubles.

Et combien ridicules, au seuil troublant de ces questions, apparaissent les fanfaronnades enflées de tous les Tartarins de la science, les Berthelot et sous-Berthelot qui crient, du fond de leur laboratoire atomique, à l'immense Univers impénétré : « Il n'y a plus de mystères ! »

L'ABBÉ GAFFRE.

L'OCCULTISME

(*Suite et fin.* — Voir les numéros 239, 240 et 241.)

Babinet raconte l'histoire d'une jeune fille qui lançait des chaises avec une vitesse redoutable par une contraction des muscles de la jambe dont personne ne se doutait, et le mouvement paraissait spontané. En terminant son article, il demande qu'un sujet vienne annoncer à l'Académie des Sciences « qu'au moyen de tant de médiums qu'il voudra, mais *sans contact aucun et à distance*, il suspend en l'air, sans autre support que la volonté, un corps pesant plus compact que l'air et tout à fait en repos ; si son assertion est reconnue vraie, il sera proclamé *le premier des savants du monde entier* ».

Ce défi, lancé dans la *Revue* il y a plus d'un demi-siècle, n'a pas encore été relevé.

A ceux qui voudraient reprendre ces expériences modestement mais sûrement, je conseille de rechercher d'abord quelqu'un qui soit capable de *faire tourner une table sans la toucher*. On peut commencer à l'entraîner avec contact comme tout le monde ; mais il faut voir le déplacement du meuble continuer alors que personne n'a plus aucun contact avec lui.

Une fois ce sujet trouvé, la partie sera gagnée. On lui fera faire une autre expérience très simple, celle du *pèse-lettres*, par exemple, en *pleine lumière* et devant une commission de l'Académie des Sciences. Le vœu de Babinet sera dès lors réalisé et l'expérimentateur proclamé « le premier des savants du monde entier ».

Une autre expérience qu'on doit essayer de refaire, parce qu'elle est simple et scientifiquement contrôlable, est celle des *raps*.

On appelle ainsi des coups frappés « sur le plateau de la table, sur le plancher ou sur le sol, sur les assistants ou sur les meubles, les murailles et le plafond, » et entendus par les spectateurs. M. Maxwell les a très bien étudiés. Le médium les obtient d'abord en appuyant la main sur la table ; puis il soulève les mains avec une extrême lenteur. Les bruits doivent continuer à se produire sans contact avec la table ni des mains ni de toute autre partie du corps ou des vêtements. Ils n'ont de valeur scientifique que quand ils se produisent dans ces conditions et en pleine lumière.

Dans certaines expériences de M. Maxwell, le médium a pu se tenir à deux ou trois mètres de la table. Le même auteur a découvert un médium avec lequel il a obtenu « des raps retentissants dans des salles de restaurant et dans des buffets de chemin de fer. » Tout le monde les entendait ; les expérimentateurs étaient confus de l'effet produit par ce bruit. Dans la chambre où était mort un écrivain de génie, les raps produits « ont attiré l'attention soupçonneuse du gardien. » Les raps peuvent changer suivant la personnalité actuelle du médium. M. Maxwell a encore insisté sur ce fait que la production des raps est en étroite connexité avec les mouvements musculaires des assistants. Les raps déterminent chez le médium une sensation de fatigue légère...

Voilà, ce me semble, le type des phénomènes, encore occultes, qui doivent être proposés immédiatement au travail de contrôle et de démonstration des savants.

Pour ce contrôle, il faut se mettre dans des conditions analogues à celles de M. Maxwell. J'ai déjà dit que les maisons hantées, comme celle dans laquelle M. Hjalmar Wijk a étudié les « phénomènes de frappement spontané », ne peuvent pas servir à une critique scientifique serrée.

Même dans les conditions indiquées par M. Maxwell, les fraudes sont encore faciles : Hodgson, à Cam-

bridge, a attribué certains raps d'Eusapia Paladino « à des coups frappés par la tête du médium sur le plateau de la table. » M. Maxwell a constaté des fraudes positives avec certains de ses médiums ; il a, de plus, étudié les différentes manières d'imiter les raps et il déclare qu'il y en a beaucoup. « Certaines personnes en appuyant le pied d'une certaine façon et en contractant leurs muscles jambiers ou péroniers peuvent imiter les coups frappés sur le sol. » Un étudiant en médecine, « fraudeur incorrigible et névropathe,... obtenait des coups assez semblables aux raps en appuyant le coude sur la table et en faisant certains mouvements de l'épaule... Le jeu de l'articulation du genou a été notamment incriminé par Mme Sidgwick... Dans l'obscurité, les moyens de fraude sont inimaginables. J'ai vu un jeune médium qui avait réussi à dissimuler un bâton et simulait avec lui des coups frappés au plafond. J'en ai connu deux autres qui donnaient des coups de poing sur la table, d'autres la frappaient par-dessous avec le pied. Tout est possible dans les ténèbres et avec certains observateurs confiants. »

Clairvoyance. — Si je mets la clairvoyance ici dans les phénomènes dont la démonstration scientifique me paraît, sinon prochaine, du moins possible, c'est que je n attache à ce mot aucune idée de divination ou de prophétie. J'en fais uniquement la *faculté de voir à travers les corps opaques*. J'élimine donc de cette étude les sujets que, dans le public, on appelle des *voyantes*.

Si la clairvoyance est jamais prouvée, le sujet qui en sera doué pourra peut-être révéler dans l'estomac un corps étranger (à la façon des rayons Rœntgen) ; s'il connaît bien son anatomie normale, il pourra se rendre compte qu'un foie est augmenté de volume ou qu'il y a du liquide dans une plèvre. Mais il n'aura pas le pouvoir de diagnostiquer une maladie qu'il ne connaît pas et encore moins d'en indiquer le remède, pas plus qu'il ne pourra découvrir un trésor ou prédire l'avenir.

Ce n'est donc pas sans étonnement que, dans le monde scientifique, on a vu se dérouler récemment certains épisodes du procès de la voyante de Saint-Quentin.

Une hystérique hypnotisable était mise en contact avec les malades, diagnostiquait leur maladie et indiquait le remède. Poursuivie pour exercice illégal de la médecine, elle demande une expertise médicale. Très sagement, le docteur Paul Magnin, désigné par le juge d'instruction, conclut que « l'état d'hypnotisme, même le plus développé, ne confère à ceux qui y sont plongés aucune faculté extraordinaire, aucune aptitude spéciale. » Désigné par l'avocat pour faire une contre-expertise, le docteur Baraduc procède à des expériences aussi peu concluantes que peu scientifiques, dans lesquelles il fait deviner à la voyante le caractère, la maladie ou le sexe d'un individu par le contact de cheveux, d'un mouchoir ou d'un gilet et conclut qu' « elle est un instrument vivant psychométrique, *dont la loi doit reconnaître la véracité*, si elle croit en devoir limiter l'emploi. » Adoptant en quelque sorte le grave passage que j'ai souligné, le tribunal de Saint-Quentin a à peu près acquitté la prévenue (mai 1906) en développant longuement les idées exprimées par le docteur Baraduc et en s'appuyant sur le désaccord entre docteurs et professeurs pour ce qui touche à ces problèmes occultes.

Le fait est important et a beaucoup ému le monde scientifique. Il faut en effet rappeler que les idées du docteur Baraduc lui sont toutes personnelles, qu'elles sont généralement considérées comme n'ayant encore été l'objet d'aucune démonstration scientifique sérieuse, et que l'état de la science positive sur ce point a été au contraire très nettement défini par cette proposition, votée à l'unanimité, le 19 juin 1906, par la *Société d'hypnologie et de psychologie* : « En aucun cas, la production de l'état hypnotique ne dote le sujet hypnotisé des aptitudes et de la compétence que peuvent seules donner la science et l'expérience. En particulier, pour ce qui concerne l'art médical, la prétendue clairvoyance relativement au diagnostic et au traitement est contraire aux faits bien observés et doit être considérée comme inexistante. »

Ceci bien établi, on peut encore se demander s'il y a des sujets capables de voir à travers les corps opaques. *A priori*, rien d'anti-scientifique à ceci, l'opacité et la transparence étant des choses absolument relatives, témoin les rayons Rœntgen.

J'ai cru trouver le fait démonstratif avec un sujet dont le docteur Ferroul m'avait beaucoup parlé et sur lequel ont été publiés d'intéressants travaux dans les *Annales des Sciences psychiques*. Une première expérience réussit admirablement : le sujet lut à travers une enveloppe cachetée et un papier d'étain quelques lignes que j'avais écrites en français et indiqua des caractères russes mis au-dessous. Mais une seconde expérience, menée par une commission de l'Académie de Montpellier (dont je faisais partie), échoua complètement et même des plaques sensibilisées furent trouvées voilées par la lumière, quoiqu'elles fussent censées n'avoir pas quitté leur boîte. C'étaient peut-être des fraudes inconscientes. Mais enfin, ce fut un échec complet.

Dans une lettre à M. Charles Richet, M. Marcel Mangin indique très nettement les expériences qu'il faudrait mener à bien pour établir la clairvoyance :

« Un grand nombre de coquilles de noix, contenant chacune un mot différent, ayant été mises dans un sac, une de ces coquilles ayant été retirée par l'expérimentateur avec la certitude absolue qu'elle n'a pu être entr'ouverte, lire le mot qu'elle contient. Ou bien encore, le numéro du volume, celui de la page, celui de la colonne, celui de la ligne et celui du mot, dans un grand ouvrage, un Larousse, par exemple, ayant été tirés au sort, lire le mot. »

Il faudrait un livre pour faire vraiment la critique complète de l'occultisme. Dans un article comme celui-ci je n'ai pu présenter qu'un *plan* d'étude.

Des faits et des considérations rapprochés il me semble cependant qu'on peut déjà tirer quelques couclusions.

Les études déjà faites sur l'occultisme ne suffisent pas encore à le supprimer, c'est-à-dire qu'il reste encore des faits occultes hors de la science positive. Mais ces études suffisent à démontrer qu'il n'est pas indigne des savants de s'occuper de ces questions et qu'on peut prévoir le moment où certains de ces faits cesseront d'être occultes pour devenir scientifiques.

En se plaçant à ce point de vue pratique et afin d'obtenir les meilleurs et les plus prompts résultats, il semble que tous les expérimentateurs devraient concentrer leurs efforts sur : 1° la suggestion mentale et la communication directe de la pensée ; 2° les dépla cements voisins sans contact et les raps ; 3° la clairvoyance (vision à travers les corps opaques). On agirait au contraire prudemment en renvoyant à plus tard l'étude des autres phénomènes beaucoup plus complexes, tels que la télépathie et les prémonitions, les apports lointains et les matérialisations de fantômes.

En tous cas, pour étudier tous ces phénomènes, il faut une bonne méthode et pas de théorie. Si les faits sont jamais établis vraiment, la théorie sera facile à trouver et sans qu'il soit besoin de recourir à l'évocation et à la réincarnation des esprits.

J. Grasset.

LES MAISONS HANTÉES

Après Béthune, Cherbourg ; après Cherbourg, Douai.

Les phénomènes, qu'on englobe dans le vulgaire sous ce vocable pittoresque « les maisons hantées », deviennent de moins en moins rares. Depuis quelque temps surtout, ils semblent se multiplier. Rien que dans le mois de janvier qui vient de finir, on en signale trois.

Nous avons, dans notre dernier numéro, parlé de la maison hantée de Beuvry, près Béthune. Il nous faut mentionner, aujourd'hui, la maison hantée de Cherbourg et la maison hantée de Douai.

Nous reproduisons les récits des journaux locaux. Nous ne nous portons pas, bien entendu, garants de leur entière véracité. Il est de bon ton, dans la presse, de ne jamais parler avec trop de sérieux de ce genre de faits. Tels quels, cependant, ces récits offrent de l'intérêt. Ils prouvent, tout au moins, la constance que présentent les phénomènes, partout où on les constate. On remarquera, notamment, à Cherbourg comme à Béthune, et à Douai comme à Cherbourg, la présence d'une jeune fille qui, si les faits rapportés sont exacts, sert de médium aux entités mystérieuses qui se manifestent.

A CHERBOURG

Voici la relation des faits de Cherbourg :

Cherbourg, 15 janvier.

Depuis un mois et demi, l'immeuble habité par M. Osmont de Courtisigny, procureur de la République, près de l'église et du presbytère du Vœu, est presque journellement visité par des êtres mystérieux qui brisent les vitres, cassent la vaisselle, lancent des projectiles, sans que, malgré une surveillance incessante de jour et de nuit, il ait été possible de les découvrir.

Une des bonnes a été blessée à la tempe et a dû recevoir d'urgence les soins d'un médecin.

Chaque soir, le réverbère placé sur la voie publique, devant l'immeuble, est éteint.

L'immeuble a été muni de nombreuses piles électriques qui doivent signaler la présence des étranges visiteurs au commissaire central, au commissaire spécial et aux agents de la Sûreté, qui montent la garde en permanence.

Cette affaire intrigue vivement la population.

A DOUAI

On lit dans l'*Echo Douaisien* :

Douai, 16 janvier.

C'est là une affaire dont on jase beaucoup à Douai, et qui révolutionne en ce moment tout un quartier de la ville, le populeux quartier de la rue des Ecoles. Une maison de ladite rue, disent les bonnes femmes, est habitée par des esprits ! à preuve que la sonnette se met parfois à tinter sans que personne n'y touche. Et cette abracadabrante histoire, colportée partout en ville, fit que depuis quelques jours, chaque soir, une foule énorme stationne devant la maison hantée pour voir s'agiter la fameuse sonnette. Le devoir professionnel aidant, nous avons visité la « maison aux esprits » et interrogé les occupants.

Oui, des gens qui ne rient pas, ce sont à coup sûr les époux Dubrulle, qui habitent au n° 19 de la rue des Ecoles la maison hantée. Le mari, M. Dubrulle, est employé à la poste de Douai, et sa femme tient un petit atelier de couture. Le ménage est installé là depuis le 9 décembre dernier.

« Il y a quelques jours, nous déclare Mme Dubrulle tout en tremblant, nous avons entendu sonner à diverses reprises et chaque fois qu'on était allé dehors, personne ne se trouvait à la porte. Croyant que des gamins du voi-

sinage s'amusaient à nos dépens, nous avons organisé une surveillance, mais elle n'aboutit à aucun résultat. Samedi dernier, reprend Mme Dubrulle, la sonnette se fit entendre cinq fois sur l'espace d'une demi-heure. Un commensal de la maison, posté en face de celle-ci, ne vit absolument rien, ce qui n'empêchait pas qu'au même moment la sonnette s'agitait fébrilement. » Et Mme Dubrulle, tout en racontant ces faits, regarde anxieusement la fameuse sonnette, qu'elle craint de voir recommencer son jeu.

Mardi, devant le 19 de la rue des Ecoles, sur le coup de six heures du soir, plusieurs centaines de personnes attendaient. Quelques minutes après, le petit jeu commença; on pense si le public s'amusa, ce d'autant plus que Mme Dubrulle semblait fort effrayée.

Le lendemain, mercredi, répétition de la scène de la veille. Un policier, l'agent Canon, attiré par la foule et les cris, accourut. Lui aussi constata que... la sonnette tintait sans le concours de personne. Gravement, le policier fit demi-tour, et alla rendre compte à ses chefs de l'étrange événement. Et la fameuse sonnette s'en donnait à cœur joie pendant ce temps là, le bon « populo » s'amusait énormément, tandis que les infortunés habitants du 19 (la maison hantée) se demandaient comment allait se terminer cette sarabande.

Elle se termina d'une façon bien imprévue, pourtant. Après un furieux coup qui fit sursauter la pauvre Mme Dubrulle, la sonnette expira; pardon, elle s'écroula avec fracas sur les dalles du corridor. Jeudi, un serrurier, M. Chaussier, a été mandé : il a replacé une nouvelle sonnette, et l'a changée de place.

N'empêche que voilà un quartier en rumeur pour longtemps, de malheureuses personnes qui ne trouveront pas le sommeil de sitôt, et de funambulesques farceurs encore inconnus.

Douai, 16 janvier.

Nous avons narré l'abracadabrante aventure survenue ces jours-ci aux époux Dubrulle, qui habitent au n° 19 de la rue des Ecoles : secouée par une main invisible — un esprit tapageur, vous disent les braves femmes du quartier — la sonnette des époux Dubrulle s'agitait continuellement, sans le concours d'aucun être vivant. Cette sonnette a été remplacée le jour même où elle s'écroula avec fracas devant plus de deux cents personnes rassemblées devant la porte. Depuis, la nouvelle sonnette laisse en repos ceux que sa devancière persécutait.

Mais les époux Dubrulle n'ont pas retrouvé le calme complet, loin de là. Si les « esprits tapageurs » ne sont plus au n° 19 de la rue des Ecoles, d'autres esprits ! — des déménageurs ceux-là, — ont pris leur place ; ils terrorisent la petite bonne de Mme Dubrulle, qui bientôt n'osera plus, le soir, regagner la mansarde où d'habitude elle passe la nuit. Tout en paraissant très calmes devant l'incompréhensible », le brave facteur Dubrulle et son épouse la couturière n'ent pas l'air autrement rassurés quand vient le soir.

Au n° 19 de la rue des Ecoles, il y a un fantôme : la petite bonne Séraphine Dauphin, dont les parents habitent au faubourg de Béthune, à Douai, l'a vu à maintes reprises. Elle fait de ce particulier-là une description complète : c'est un grand gaillard à la barbe noire, qui est vêtu d'une chemise largement échancrée et d'un pantalon de toile bleue.

Vendredi, alors qu'elle se rendait dans une chambre à coucher où dormait le dernier-né de ses maîtres, Séraphine vit le grand gaillard à la barbe noire debout au milieu de la pièce. Sans en demander davantage, elle dégringola l'escalier au plus vite et vint prévenir sa patronne. Quand cette dernière y alla voir, avec du renfort, son dernier-né était complètement retourné dans son berceau et les oreillers ou matelas d'un lit jonchaient le plancher. Pareil changement dans l'ordre qui régnait peu avant dans la pièce ne put être expliqué.

Le « grand gaillard » vu par la petite bonne fut donc baptisé « esprit déménageur » par de braves femmes du voisinage qui connurent le fait aussitôt.

Bref, voilà ce qui se passe en ce moment dans cette maison, où tous ceux qui l'habitent — hormis le plus jeune — ne dorment plus que d'un œil Ce n'est pas que ces derniers soient poltrons, loin de là. La petite bonne est même très courageuse, bien qu'elle n'ait que 14 ans. Samedi encore, bravant les « esprits déménageurs », elle s'en fut à la nuit tombée allumer des veilleuses dans deux chambres à coucher. Quand elle retourna dans ces chambres, quelques instants après, les veilleuses étaient soufflées. Du coup, la petite bonne tomba en pâmoison !

La police fut mise de nouveau au courant des choses étranges qui se passaient chaque soir à la maison hantée, et, dimanche soir, l'agent de la sûreté Douay y pénétra à seule fin d'identifier si possible un de ces fameux « esprits déménageurs ».

Avec une légère pointe d'émotion, le policier passa une minutieuse inspection des lieux, tâta les murs, regardant sous les lits, etc. Ceci fait, revolver au poing, une « matraque à sa portée, l'agent Douay s'accroupit dans un coin de la chambre de la petite bonne et, bravement, il attendit les événements. Il attendit longtemps ce brave agent et, aucun esprit ne se montrant, craignant au surplus de prendre froid, il se décida à quitter une position plutôt désagréable. Ce qui n'empêche pas que, cette nuit-là, la petite bonne n'a pas prétendu coucher dans sa mansarde !

Inutile d'ajouter que, pas plus à Douai qu'à Cherbourg, la police n'a p ı, malgré la surveillance la plus active, découvrir les auteurs des faits.

SOCIÉTÉ UNIVERSELLE D'ÉTUDES PSYCHIQUES

Séance du 21 janvier 1907.

La séance est ouverte à 9 heures du soir, sous la présidence du Dr Le Menant des Chesnais.

23 membres sont présents. 6 se sont fait excuser.

Avant de procéder à la constitution des groupes, le Président rappelle que la Société a été fondée dans un but purement scientifique et non pour soutenir telle ou telle théorie.

Son but, dit-il, est de séparer les faits de toutes les théories qui en gênent la bonne observation, et sa préoccupation est de poursuivre l'étude de ces faits avec la méthode la plus précise, afin d'arriver à découvrir ce qu'ils peuvent contenir de scientifiquement vrai et démontrable.

Tel est le seul but de notre Société, c'est pourquoi elle ouvre ses portes à tous les travailleurs, quelles que soient leurs opinions religieuses ou philosophiques et leurs théories plus ou moins préconçues sur les faits qui doivent faire l'objet de nos études.

A l'exemple de Descartes, nous demandons à chacun de

nos collaborateurs, en se mettant à l'œuvre, de faire le plus possible table rase de ses opinions personnelles, afin d'avoir une plus grande indépendance d'observation.

Nous sommes convaincus que, dans des études aussi complexes et délicates que celle des faits médianiques, cette tendance si naturelle de l'esprit à faire des hypothèses *apriori* est une des plus grandes causes de retard dans la découverte des vérités scientifiques.

Rappelons-nous toujours l'histoire de l'Hypnotisme dont personne aujourd'hui ne pense plus à contester la réalité des phénomènes, qu'une idée préconçue, une hypothèse *a priori*, empêcha l'Académie de médecine de reconnaître pendant tant d'années et malgré certains rapports très concluants.

Les phénomènes médianiques traversent aujourd'hui la même phase que traversaient hier les phénomènes hypnotiques.

Ils sont observés en abondance dans le monde entier, portés à la connaissance du public par un nombre considérable de Revues spéciales, sans parler de tous les faits relatés dans les journaux quotidiens. Bien que signalés par des observateurs de valeur très différente, tous ces faits présentent une harmonie sur certains points qui oblige tout esprit non prévenu à reconnaître qu'au fond de tous ces faits il y a quelque chose de vrai.

Mais ce fond de vérité, scientifiquement démontrable, est bien difficile à dégager de la plupart de ces observations, parce que trop souvent elles sont prises à travers le prisme de telle ou telle théorie. Ce qui a intéressé l'observateur, consciemment ou non, c'est surtout ce qui dans le fait observé venait à l'appui de sa théorie.

Ainsi nous voyons que la réalité de ces phénomènes, malgré leur abondance, est encore mise en doute par un grand nombre d'hommes de science, de bonne foi, et qui, avec juste raison, demandent un peu moins de théorie et beaucoup plus de rigueur scientifique dans l'observation de ces faits.

Le Président donne ensuite toute une série de détails pour la réussite des expériences, au sujet de la disposition du local, de la formation des groupes, et des divers procédés en usage. Il insiste sur la nécessité qu'il y ait toujours dans chaque groupe d'expérimentateurs un chef qui dirige les séances, et un secrétaire, hors du cercle, qui ne doit s'occuper que de la rédaction des expériences, rédaction qu'il lit à la fin de la séance, modifie ou complète et fait signer par tous les membres présents.

Le Président termine sa conférence en parlant des fraudes. « Même chez les médiums non professionnels et les plus sincères, vous aurez très fréquemment à en constater au moins d'inconscientes. Efforcez-vous de les découvrir, mais n'en concluez pas hâtivement, à l'exemple du public peu au courant de la mentalité d'un grand nombre de médiums, que tous les phénomènes obtenus sous l'influence du vôtre, sont tous le résultat de ces fraudes. Evitez même de lui parler des fraudes que vous soupçonnez inconscientes, de peur de lui causer une émotion qui pourrait être préjudiciable à la bonne manifestation de phénomènes ultérieurs vrais. Contentez-vous de multiplier vos moyens de contrôle et de vous entendre avec le chef du groupe pour entraver dans de nouvelles séances la possibilité pour le médium de recommencer ses fraudes. »

Après diverses observations de M. Lemerle, du Dr Demonchy, de M. de Vesme et de plusieurs autres membres, relatives au détail de la constitution des groupes, trois premiers groupes sont formés. Le premier ayant pour chef M. Isnard, le deuxième le Dr Demonchy, le troisième M. Laurent.

Le Dr Pamart étant malade et excusé, sa communication est renvoyée à une séance ultérieure.

M. Isnard propose que la Société ait un local fixe où puissent avoir lieu les assemblées générales et les diverses réunions du Comité de Paris. On propose l'hôtel des Sociétés Savantes. Le Président promet de s'en occuper pour la prochaine réunion. Personne ne demandant plus la parole, la séance est levée à 10 h. 1/2 et des conversations particulières, permettant aux membres de faire plus ample connaissance entre eux, prolongent la réunion jusqu'à 11 heures.

Le Secrétaire général :
Dr RABIER, 24, rue de la Tour.

La Boîte aux Faits

PSYCHOMÉTRIE

Mme de Poncey nous communique la lettre suivante que lui adresse un officier de marine, sur un cas de clairvoyance psychométrique :

Paris, 28 décembre 1906.

Chère Madame,

Vous m'avez demandé de noter les résultats de l'expérience de pyschométrie que vous avez faite sur une montre appartenant à Mme D..., en présence de Mme ..... et de moi. Voici quels sont mes souvenirs à ce sujet. S'ils sont incomplets, ils ne sont pas inexacts.

Vous avez d'abord déclaré que cette montre avait voyagé dans le métro. Ensuite vous avez vu le possesseur de la montre, Mme D..., dont vous m'avez dépeint exactement le caractère en le mettant en opposition avec celui de sa fille. La première est calme, réfléchie, circonspecte, « pot-au-feu », comme vous l'avez appelée ; la seconde est nerveuse, distraite, d'un tempérament artiste et bohème. Ensuite toute votre voyance a eu la jeune fille pour objet.

Vous l'avez vue dans un état de nervosité extrême produit par un travail trop intense (elle a fait à cette époque sept portraits au pastel en un mois, dans des conditions très pénibles). Vous la voyiez assise devant son chevalet et menacée de tomber frappée d'une congestion. J'oubliais d'ajouter que vous m'avez dépeint exactement ses manières et cité ses expressions habituelles.

Puis vous l'avez vue au bord de la mer. Vous m'avez décrit le bleu particulier de l'eau et le jaune doré du sable du rivage. (La jeune fille a passé une partie de l'été à Dinard, et d'après Mme D..., la description que vous m'avez faite était exacte.) Là, la jeune fille était au contraire tout à fait calme et reposée. Vous la voyiez partir en robe trotteuse, un chapeau de paille placé un peu au hasard sur sa tête et sa boîte de peinture sous le bras. Puis elle s'arrêtait pour peindre et un jeune homme s'approchait d'elle. Le signalement que vous m'avez donné de ce jeune homme a permis de reconnaître que c'était le fiancé de la jeune fille Elle l'écoutait tout en peignant et finissait par le regarder d'un air distrait en lui répondant : « C'est bien possible ». Vous m'avez dépeint l'état d'âme de la jeune fille au sujet de son fiancé : en est-elle aimée ? Elle n'en sait rien au fond bien qu'il semble très épris d'elle. Le

fiancé est bon, honnête. C'est un écrivain, mais il est sans volonté aucune, et incapable de comprendre sa future femme. Il a besoin d'être mené par quelqu'un dans la vie et il n'y a rien au monde que la jeune fille déteste autant que de s'occuper de quelqu'un à ce point de vue.

Ils peuvent se marier : d'un commun accord et sans heurt ils se sépareront vite et vivront chacun de leur côté.

Vous avez vu ensuite la jeune fille au milieu des montagnes chantant seule sur la route. Vous avez dit qu'elle chantait en artiste — mais un peu en médium, sans que son esprit soit là. C'est au point qu'elle se demande à la fin si c'est elle qui a chanté : « C'est bien possible ».

Elle voit quand elle peint des couleurs d'une beauté étrange. Elle ne les croit pas réelles. On les lui fait voir, ar elle est médium.

Pour terminer ce rapide compte rendu, vous m'avez dit qu'elle irait encore dans les montagnes, que vous la voyiez peindre en un site élevé et que vous voyiez écrit « Pau ».

J'ai interrogé Mme D... et sa fille au sujet de cette expérience. Je les connais beaucoup toutes les deux car je les fréquente depuis une vingtaine d'années.

Ma conclusion est que votre voyance, chère Madame, a été parfaitement exacte. (Je ne parle pas de la prédiction au sujet de Pau, prédiction du reste dont vous n'étiez pas très sûre. Cette prédiction ne s'est pas encore réalisée.)

Je suis heureux de constater ces excellents résultats et je vous prie, chère Madame, d'agréer l'expression de mes sentiments bien sympathique et dévoués. M.....

J'ai cru inutile de relater comment je me suis rendu compte de l'exactitude de ce que vous m'avez dit. Cela aurait allongé inutilement ces quelques lignes. Les expériences de laboratoire ne convainquent pas plus les... sceptiques qu'une simple affirmation.

LOUIS XVII ET L'ASTROLOGIE

L'astrologie semble vouloir venir au secours des historiens pour résoudre la question, toujours obscure, de Louis XVII. Dans une brochure que va publier l'éditeur Dujarric, M. G. Phaneg étudie, d'après les astres, la destinée de l'enfant martyr.

En examinant les figures zodiacales, l'ingénieux chercheur découvrit beaucoup de choses singulières, d'abord que le fils de Louis XVI fut un prince infortuné et qu'il traversa des crises effroyables. Mais l'originalité du travail consiste en ceci que, d'après G. Phaneg, ces infortunes et ces crises étaient inévitables et marquées d'avance par la Fatalité. Voici, au reste, comment le mage conçut le projet de son étude :

Il y a quelques mois, c'était, je crois, vers la fin de l'automne, je goûtais, en flânant sur les quais, le charme si particulier, si parisien, de l'eau calme, de l'atmosphère limpide et du vieux Louvre doré par les derniers rayons de soleil. Le jour tombait, et, un à un, comme à regret, les bouquinistes fermaient leurs étalages.

Mon attention fut attirée par un livre broché datant des premières années du dix-neuvième siècle. C'était une édition bien conservée des *Lettres de Napoléon à Joséphine*. En feuilletant le bouquin, j'aperçus un vieux morceau de papier jauni. C'en était assez pour éveiller ma curiosité ; j'achetai l'exemplaire et l'emportai. Rentré chez moi, j'examinai à la lumière le papier qui m'avait intéressé. Je fus un peu déçu. Il n'y avait rien que des chiffres et deux lettres ainsi disposées : 2 8 3-4 3 5-7-1-1 N. D. C'est une phrase en chiffres, telle fut ma première idée, et je tentai, mais vainement, de la déchiffrer. J'allais abandonner la partie, lorsque je remarquai que la disposition spéciale de ces groupes de chiffres rappelait parfaitement celle des indications astrologiques. J'eus alors l'idée d'essayer d'établir une figure zodiacale par les méthodes d'astrologie onomantique que j'étudie depuis longtemps. J'y réussis parfaitement, et bientôt la figure fut complète. Je n'avais pas la moindre idée de la personnalité que cachaient ces nombres mystérieux. Je lus l'histoire d'un être promis à une très haute destinée, perdant jeune son père et sa mère, probablement par un crime ; poursuivi par une haine familiale, livré à des mains étrangères, longtemps privé de sa liberté, en butte à de fausses accusations, frustré de son héritage, menacé de mort violente par le fer et le poison, ne trouvant d'autres soutiens que quelques amis fidèles, d'autres consolations qu'en sa femme et ses enfants, et poussé par son destin à mourir sur une terre étrangère. Malgré moi ma pensée se reportait, plus j'étudiais les détails de cette destinée, vers l'infortuné Dauphin, fils de Louis XVI, dont je lisais précisément la véritable histoire en ce moment. Je relus encore Lanne, H. Provins, J. Favre, Osmond, etc., et plus je comparais ce que ces auteurs consciencieux m'apprenaient sur la vie de Louis XVII, plus ma conviction grandissait. C'était bien, ce devait être les noms et titres de Louis XVII, la date de sa naissance que dissimulaient les nombres tracés sur la feuille de papier trouvée dans les lettres de Napoléon ! A la place où on l'avait placée, je vis, souligné à l'encre, un passage concernant les pensions accordées par Joséphine :

« Sa bienfaisance ne connaissait pas les partis. La nourrice du Dauphin recevait une pension. » C'était là un premier indice, mais j'avais mieux. Je possédais l'*Homme rouge des Tuileries*, par Christian. Dans ce volume, consacré à l'astrologie, se trouvent des tables toutes chiffrées pour des centaines de noms, de prénoms et de titres. Une assez longue recherche me donna complètement raison. 283 signifiait Louis-Charles ; 435, Duc de Normandie ; 7 voulait dire le 7e degré ; 1 du premier signe du Zodiaque, le Bélier. Or le 7e degré du Bélier se rapporte au 27 mars, jour de la naissance du Dauphin ! Les deux lettres N. D. étaient faciles à expliquer pour qui s'est un peu occupé d'astrologie. Elles signifiaient naissance diurne, c'est-à-dire s'étant produite de midi à minuit ; or, Louis XVII était né à 7 heures moins 5 minutes du soir, de midi à minuit !... Ma conviction était complète.

L'auteur explique d'abord comment les destinées d'un être peuvent être écrites d'avance dans les lettres de son nom ; comment l'étude des Forces en action au moment de sa naissance peut-elle faire connaître les principaux événements qui doivent se réaliser pour lui. Cependant, il renvoie les lecteurs curieux de connaître le système de cette idéologie à Fabre d'Olivet et à Christian. Et il ajoute, modestement :

Je dois me borner à dire que les noms, prénoms et titres de la personne dont on veut étudier la vie sont réduits en

chiffres à l'aide d'un alphabet spécial, que la date de sa naissance subit la même opération et que le total de tous ces chiffres s'appelle : *nombre fatidique*. Pour représenter symboliquement l'existence du sujet on trace un cercle que l'on divise en douze parties égales.

Le Cercle, c'est le *Zodiaque* et chacune de ces douze parties est une *maison*, dans laquelle se lisent successivement des présages pour tout ce qui peut composer une vie humaine : le caractère, le tempérament, les blessures, la fortune, les présages pour les enfants, les emplois, les associations ; les maladies et les épreuves, le genre de mort, les aptitudes, les voyages, les amis et les ennemis, etc. Ces présages dépendent des signes planétaires ou zodiacaux qu'une recherche spéciale permet de placer dans les maisons. Ainsi Jupiter prédit : richesse, bonheur, chance, succès, etc. ; Mars détermine des calomnies, des chutes, des blessures, des spoliations d'héritage, etc. En combinant entre elles les diverses influences des planètes et des signes zodiacaux, on arrive à trouver d'avance l'indication des principaux événements d'une vie humaine. Il faut s'empresser de noter ici que ces événements ne doivent pas forcément arriver *d'une manière fatale*, c'est ce que va parfaitement faire comprendre la loi philosophique suivante due à un grand homme méconnu : Fabre d'Olivet.

« L'homme, dit-il (*Histoire philosophique du genre humain*), est un être placé entre la matière et l'Esprit pour en être le lien. Il peut vivre d'une triple vie instinctive, animique et intellectuelle se confondant en sa volonté. De même, trois forces sont en action dans l'Univers : la Fatalité (le Destin), force essentielle de la Nature ; la Volonté Humaine, force essentielle de l'Homme : la Providence (action Divine), force essentielle de Dieu. »

Et l'auteur étudie la figure zodiacale qu'on aurait pu tracer, le 27 mars 1785, à 7 heures moins 5 minutes du soir, pour le duc de Normandie naissant. Ecrite en lettres de feu, toute la vie de Louis XVII apparaît synthétisée dans les hiéroglyphes de cette figure circulaire.

Avant de commencer, cherchons les indications synthétiques que pourraient nous donner les Nombres, qui, d'après les occultistes, représentent surtout *des idées*. Additionnons les nombres donnés par les noms, prénoms, le degré, le signe zodiacal de Louis XVII et le « décan ». Nous avons 283 pour les prénoms, 435 qui signifie Duc de Normandie ; 7, 7° degré ; 1 du premier signe, le Bélier ; 1, premier décan. 283, 435, 7, 1, 1 donnent le total 34 en additionnant horizontalement. — 3 c'est l'idée, 4 la matière. Traduisons : l'idée sera plus forte que la matière. Ce qui dominera toute la vie du Prince, ce ne seront pas les questions d'argent, mais les idées ; c'est pour la réalisation d'une « idée », d'une croyance qu'il combattra. Il ne recherchera rien dans le Monde matériel ; ce qu'il voudra jusqu'à la mort, la conquête qu'il désirera faire, ce ne sera pas un Trône, mais *son nom*. Voilà déjà une indication très juste. M. H. Provins raconte dans son ouvrage, le *Dernier Roi légitime* (page 316, 2e vol.) qu'on fit au Prince, en 1837 et 1838, deux propositions ; l'une de la part d'un agent de Louis-Philippe, et l'autre provenant d'une personne connue de son ami, M. Morel de Saint-Didier, tendant à lui offrir de très fortes sommes d'argent, *sans reconnaissance publique de son nom et de ses droits*. Le Prince rejeta ces propositions et, dit M. H. Provins, avec la sérénité d'un parfait honnête homme. Plus tard, et à maintes reprises, le Dauphin donna la preuve que, pour lui, seul le plan moral avait de l'importance. Peut-être même ne fut-il pas assez pratique et positif.

Si, en continuant à rechercher dans les nombres des renseignements généraux, nous additionnons le nombre 34 avec l'année de naissance 1785, nous obtenons 1819, qui donne $1 + 8 + 1 + 9 = 19$. Cet arcane signifie Bonheur par le mariage (nous verrons que ce présage s'est réalisé). (Voir Christian, l'*Homme rouge des Tuileries*, page 102.) L'arcane 34 signifiait lui-même *nécessité de la prudence, la discrétion au milieu des luttes et des contradictions* (p. 105). Au 27 mars, jour de la naissance du Dauphin, est lié le présage suivant (7e degré du Bélier) : le caractère sera prudent, circonspect, en garde contre ses ennemis (p. 140). Je le demande, est-il possible d'attribuer au hasard de pareilles précisions ?

Encouragés par cette exactitude mathématique, dès nos premiers pas, continuons de lire les présages, qui, je le répète, auraient pu être lus de la même manière, le *27 mars 1785*. Nous commencerons par l'étude de ce que les astrologues appellent la première « Maison ». Dans cette « Maison » se lisent les indications sur le caractère, le tempérament, les aptitudes, les menaces de blessures, etc. Le Bélier à son 7e degré (27 mars) a, comme hiéroglyphe, un homme cuirassé tenant une flèche posée sur un arc (Christian, page 140), ce qui peut se traduire par un caractère prudent, en garde contre ses ennemis. Par l'analyse des autres signes, nous trouvons encore que Mercure prédispose Louis XVII à la culture des sciences et des arts, lui donne le goût des inventions, et l'y fait réussir, le rend très intelligent, et apte à des choses très différentes. Dans le Bélier, Mercure lui donne l'éloquence, de l'esprit, de la gaieté, de la vivacité. Le caractère de Louis XVII sera simple, très apte au commandement, un peu porté à la violence mais sans durée. Son âme sera élevée et charitable, son cœur généreux, sa volonté ferme, son esprit supérieur et religieux, d'autant plus qu'en « maison » IX nous trouvons Jupiter qui donne toujours des tendances fortement religieuses. La graphologie, science reconnue aujourd'hui, nous donnerait les mêmes résultats. Voyez : les courbes harmonieuses, les lignes espacées, disent la haute intelligence. Rien d'inutile, tout est simple. Les aptitudes au commandement se lisent dans les hautes barres des *t* ; le cœur généreux, la bonté, la bienveillance ne peuvent être mis en doute si l'on étudie ce graphisme tout en courbe, sans angle. La vivacité se trahit dans les longues barres minces des *t* et le paraphe rapide. L'équilibre entre la déduction et l'intuition est aussi très remarquable ; la franchise est bonne, bien qu'on sente, dans quelques *o* et *a* fermés, l'être qui sait la nécessité de la prudence et se ferme.

Dans une lettre adressée par Marie-Antoinette à Mme de Tourzel, le mage trouve une confirmation des défauts et des qualités révélées par l'horoscope :

« Il est très étourdi, très vif, très léger, très violent « dans ses colères, mais il est très tendre, caressant ; Il a « beaucoup de caractère ; il a bon cœur, il est gai, il a « beaucoup de vivacité chevaleresque, et de grandes dispo- « sitions à faire le bien. Sa gaieté et sa grâce lui gagnent « tous les cœurs (1). »

(1) Beauchêne, *Louis XVII*, 1er vol.

L'astrologie indique aussi que Louis XVII devait avoir un remarquable esprit d'invention. Et, dit G. Phaneg, « cela s'est réalisé ».

M. H. Provins cite, dans *le Dernier Roi légitime*, un procès-verbal d'expériences, faites par le Prince, pour mettre à même les officiers hollandais de vérifier ses *inventions pyrotechniques*. Ces expériences réussirent et le 30 juin 1845 un acte était passé entre lui et le gouvernement Hollandais. On le voit, l'astrologie aurait permis de connaître, dès la naissance du Dauphin, les principaux côtés de son caractère et de ses aptitudes.

Voici maintenant l'horoscope au point de vue des accidents corporels : blessures, chances plus ou moins grandes de longévité. Les présages ont une extraordinaire précision.

En effet, le signe planétaire placé en dehors de la figure, et Mercure dans le Bélier, donnent les prédictions suivantes, que je copie littéralement dans Christian et E. Star : danger de blessure à la tête dans une bataille ; danger de condamnation politique : fuite pour se soustraire à une proscription ; ruse forcée dans la conduite ; extrême calamité ; danger provenant de relations dangereuses ; exil ! Toutes les menaces du destin se sont, hélas, réalisées.

Le Dauphin a été en effet *blessé à la tête* dans une bataille, et, chose bizarre, si nous cherchons à connaître le pays dans lequel cela est arrivé nous trouvons que le *Bélier* (maison I) domine, entre autres contrées, l'Allemagne ! Or, d'après l'*Abrégé des Infortunes* (page 84 de l'édition anglaise) c'est réellement en Allemagne (en Prusse ou en Saxe) que l'événement arriva !

Les blessures graves prédites par Mars, dans la maison I et aussi en d'autres maisons que nous étudierons à leur tour, devaient se produire, d'après les signes, en France (Mercure) et en Angleterre (Bélier). Nous verrons que les deux principales tentatives d'assassinat sur la personne du Prince se sont en effet produites dans ces deux pays !

La menace de condamnation s'est réalisée à Spandau, où le juge Schultz essaya de l'inculper d'émission de fausse monnaie (Gruau de la Barre, la *Branche aînée*). La fuite pour se soustraire à la proscription, l'exil, aucune des menaces du Destin n'a pu être évitée (voir *Louis XVII et le secret de la Révolution* par Ad. Lanne (pages 258 et suivantes) (1).

En ce qui concerne la longévité, nous ne trouvons nulle part menace de mort précoce en prison, dans son pays. Ce que l'on appelle en astrologie la chance de longévité se trouve placée dans la maison III, maison des frères et sœurs et des parents. Ce qui indique que la vie sera fortement menacée par un parent. Mais nous trouvons dans cette maison une planète favorable, Vénus, qui indique conservation de la vie par une influence féminine ! Vénus en maison III prédit aussi voyage heureux, de sorte que nous pouvons tirer de tout cela la prédiction suivante, si merveilleusement d'accord avec l'histoire : longévité assurée, vie sauvée par un voyage heureux facilité par une femme !

Dans la huitième « maison » on trouve une planète néfaste : Saturne, dans un signe maléfique : le Scorpion. Ces deux influences violentes indiquaient « menaces de détournement de biens, spoliation, danger de mort violente. » Néanmoins, ces catastrophes ne devaient point se produire en France, car « les signes qui indiquent ce passage de Saturne et le Scorpion donnent des pays étrangers. »

De plus, rien dans cette maison n'indique mort précoce, on aurait eu Mars en maison VIII, ou Saturne dans le Lion. Enfin, si d'après les méthodes astrologiques, nous ajoutons le chiffre fatidique du Dauphin, 34, à son chiffre dynastique 17, nous trouvons 51 ans, âge qu'il a eu en 1836 ; or, c'est autour de cette date (1834 et 1838) que viennent se placer les dangers de mort violente ! Cette constatation était curieuse à faire. Saturne signifiait encore ici : Périls constants pour la vie, péril de mort dans un combat (*en Saxe*, car Saturne et aussi le Scorpion dominent ce pays). Nous avons vu que la vie du prince fut sérieusement menacée, précisément, en Saxe, dans un combat, où il reçut un coup de crosse sur la tête. Quant au danger de mort violente, hors de son pays, voici ce qu'en pense M. Ad. Lanne (*Louis XVII*, page 638) : « Tout paraît indi-
« quer d'ailleurs que la fin du malheureux duc de Nor-
« mandie ne fut que le résultat d'un crime, enfin réussi,
« après tant de tentatives infructueuses, par les ennemis
« qui n'avaient cessé de poursuivre de leur haine l'héritier
« des Bourbons. Dès les premières atteintes de son mal,
« le Prince, lui-même, crut sentir l'effet du poison : —
« Mon ami, disait-il à son dévoué conseil, M. de Gruau de
« la Barre, je meurs empoisonné. »

Du reste, les symptômes, vomissements, violentes douleurs d'intestins, paraissent être en faveur de cette croyance. J. Favre, M. H. Provins sont de cet avis.

Les menaces de mort violente devaient, selon moi, se réaliser en *1842*. L'astrologie possède une méthode indiquant les années dangereuses et permettant de fixer approximativement l'année de la mort. Il existe de fréquents exemples de la justesse de cette méthode, mais rien n'est fatal, ne l'oublions pas, et l'heure fixée peut être changée. Si donc à l'année de naissance 1785, nous ajoutons le sommet de l'horoscope, c'est-à-dire 1785+34=1819, nous obtenons 1804.

1785
1
8
1
9
1804

Ajoutant toujours 1819 au nouveau total 1804, nous obtenons 1823, et enfin de la même façon 1842. Ces trois années, et surtout la dernière, étaient les plus dangereuses. La mort devait donc se produire en 1842 ; mais Saturne est ici en trigone avec Jupiter (en maison XII), qui se trouve également en maison IX ; la vie devait donc, selon toute probabilité, être prolongée, mais pas de beaucoup. C'est ce qui est arrivé.

Voilà les résultats auxquels arrive, par l'étude des figures zodiacales, G. Phaneg. On voit qu'ils ne sont point paradoxaux. L'examen des années 1795, 1797, 1803, 1809 établit une semblable concordance entre les faits historiques et les données de l'astrologie.

La conclusion du mage est donc favorable à la thèse de la survivance ; l'étude des nombres de Louis XVII s'applique parfaitement, selon lui, à la vie de Naundorff.

LE MAGE D'EPINAL

(1) Dujarric, éditeur.

ÇA ET LA

Une distinction bien accueillie.

M. Chacornac, l'éditeur bien connu, qui s'est fait une spécialité des publications concernant le Merveilleux, vient d'obtenir les palmes académiques.

Tous ceux qui s'intéressent aux recherches psychiques applaudiront à cette distinction.

L'*Echo du Merveilleux* est heureux d'adresser ses félicitations à M. Chacornac.

Guérisons par le Magnétisme.

Des abonnés nous ont demandé si le médium-guérisseur M. Pradié, dont la presse s'est beaucoup occupée jadis, soignait toujours par le magnétisme.

Nous pouvons leur répondre que M. Pradié continue à se consacrer au soulagement des malades.

De temps à autre, des attestations de guérisons nous parviennent, envoyées par des lecteurs reconnaissants.

Dernièrement encore nous avons reçu celle de Mme Croizeau, avenue Barilliet, à La Garenne-Colombes, qui assure avoir été guérie d'une sciatique double, dont elle souffrait depuis quatre ans, et une autre de Mme Galland, 15, rue Capperonnier, à Montdidier, qui, atteinte depuis plusieurs années d'une entérite qu'aucun remède n'avait pu soulager, fut guérie en deux mois par le traitement magnétique de M. Pradié.

Volontiers, nous faisons part aux lecteurs de ces guérisons, qui, tout au moins, rendront un peu d'espoir aux malades désespérés.

Le fiancé rêvé

Mme L. Maurecy nous communique la note suivante :

« Un nouveau fait vient de me confirmer la voyance de Mme Maya, la somnambule cartomancienne, pyromancienne dont j'ai déjà parlé.

« Je conduisis chez elle, dernièrement, une jeune fille de mes amies, très angoissée par une double histoire d'amour. Deux prétendants venaient demander sa main. L'un était accepté par les parents et refusé par la jeune fille : l'autre avait les chances contraires.

« Mme Maya, endormie par son magnétiseur, Mme Renault, découvrit de suite la situation embarrassante dans laquelle se débattait le cœur de Mlle D.

« — Rassurez-vous, dit-elle, le mariage que vous redoutez ne se fera pas. Sans violence, ayez une explication avec vos parents. Gagnez du temps. *Un fait blâmable va être découvert dans la vie du fiancé* que l'on veut vous imposer et celui-ci sera évincé. Avant deux mois vous serez la femme de l'homme que vous aimez.

« Ma jeune amie, reprise d'espoir, suivit le conseil de la voyante. L'explication eut lieu, le mariage fut retardé et enfin le fait grave découvert mit fin à toute rivalité.

« Aujourd'hui Mlle D. est l'heureuse fiancé de celui qu'elle préférait. « L. M. »

Un médium au Nouveau Cirque

Un médium, ou plutôt un faux médium. Il se nomme Talazac. Ses prétendues expériences constituent une amusante parodie des séances spirites. Elles comprennent deux sortes de « phénomènes », les *tables tournantes*, et la *main révélatrice.* Le public semble goûter beaucoup ce genre de distractions qui le change des clowneries ordinaires. Il faut dire d'ailleurs que l'habileté de Talazac ne permet pas de soupçonner le mécanisme de son truc.

A TRAVERS LES REVUES

SPIRITISME, HYPNOTISME ET SAINT THOMAS D'AQUIN

Sous ce titre, la *Croix* publie un fort intéressant article que nous reproduisons *in extenso*, persuadé qu'il intéressera très vivement nos lecteurs.

A la vue de ce titre, d'aucuns de nos lecteurs pourraient croire à une mystification ou à une boutade de réactionnaire doctrinal qui efface d'un trait de plume les progrès modernes et vous dit du ton le plus flegmatique : « Tout cela était connu voilà sept cents ans. »

Il n'en est rien cependant. Il suffit de s'entendre. Saint Thomas ne connaissait pas la plupart des faits qui passionnent aujourd'hui les esprits, c'est vrai, mais il distinguait fort bien les deux classes de phénomènes qu'on désigne sous les noms de spiritisme et d'hypnotisme et, pour peu qu'on l'étudie, on est étonné de le trouver « si étonnamment moderne ». Le R. P. Berthier, O. P. l'a montré naguère dans une petite dissertation très suggestive et très savoureuse qui mériterait d'être signalée aux amateurs d'études intéressantes (voir son ouvrage récent : *L'Etude de la Somme théologique de saint Thomas d'Aquin*, Lethielleux). Elle leur montrerait quelles découvertes ils pourraient faire, s'ils voulaient creuser les œuvres de l'Ange de l'école et suivre le filon théologique de ces mines inépuisables.

Les phénomènes préternaturels dont il s'agit sont attribués les uns à l'intervention d'une force extérieure, les autres à un état anormal du sujet qui les subit.

Pour expliquer les premiers, saint Thomas rappelle le pouvoir que possèdent les esprits, anges ou démons, sur la matière. Impuissant à prendre contact direct avec l'intelligence ou la volonté humaines, l'ange bon ou mauvais atteint l'une et l'autre par des moyens détournés. Il assemble des formes sensibles et propose l'idée sous ces vêtements nouveaux, telle que l'homme peut la percevoir, telle qu'elle doit être pour provoquer l'adhésion de la volonté. Son empire (qui n'est pas absolu) sur le monde matériel, en particulier sur le mouvement local, lui facilite ces jeux de son activité.

Vous devinez déjà quelle solution il va donner au problème de certains faits racontés aujourd'hui dans le monde entier par une centaine de revues et que de hautes personnalités médicales ou scientifiques prétendent expliquer, par la « force psychique ». Ces faits sont des apparitions de spectres, des mains vivantes ou cadavériques qui étreignent la main des médecins, des coups dans les parois d'une chambre, des enfants balancés dans les airs, l'altération du poids des corps, les phénomènes de la lévitation, des lumières étranges, des instruments de musique qui sonnent spontanément, des écritures intelligentes, des conversations en langues inconnues, etc... Saint Thomas attribuerait la plupart de ces phénomènes aux esprits angéliques, et, d'après les indications qu'il nous fournit dans son Commentaire sur les Sentences, il admettrait comme possible leur production durant l'état de sommeil.

Pourquoi, direz-vous peut-être, remonter jusqu'aux anges ? Les âmes des défunts pourraient aussi bien être les auteurs de ces prodiges ? Saint Thomas dénie à ces âmes toute action naturelle sur les corps en vue d'un mouvement local. Elles n'ont jamais eu pareil pouvoir que

durant leur vie mortelle sur les corps qui leur furent substantiellement unis. Elles ne pourraient donc pas être les auteurs de ces faits. A l'objection tirée des apparitions réelles d'âmes dûment constatées, il répondrait : Les démons se font souvent passer pour les âmes des morts ; ce qui est incontestable.

Voyons les phénomènes de la deuxième série, ceux qui résultent d'un état anormal du sujet. Ce sont, en général, des troubles qui provoquent, soit séparément, soit simultanément, l'exaltation de quelques facultés et la dépression de quelques autres. Rien n'est plus naturel que la façon dont saint Thomas les explique. Les facultés sont les principes immédiats des opérations de l'âme, et dès lors, « quand une puissance est très appliquée à son acte, une autre est empêchée dans le sien; ainsi ceux qui concentrent toute leur attention à écouter un récit intéressant ne remarquent pas ce qui se passe sous leurs yeux ».

Cette psychologie ne vaut-elle pas autant que la théorie des dédoublements ? Dans ces phénomènes, le Docteur angélique assigne lui aussi le rôle principal à l'imagination, l'ouvrière des mirages trompeurs et des illusions. A l'entendre, elle peut amener le vertige, les émotions, le déséquilibre, l'excitabilité nerveuse, des altérations de tout le corps, les sensations de froid et de chaud (de verit. q. I, a. 2). Bien mieux, elle produit la fièvre et la lèpre : « Le corps se modifie sous l'action de l'âme, contrairement à l'ordre des principes naturels, surtout à la suite d'une imagination fixe qui le réchauffe dans la concupiscence ou la colère, et cette altération peut aller jusqu'à la fièvre et la lèpre » (de pot., q. VI, a. 9). Ces changements subits sont d'autant plus faciles que le sujet y est plus disposé (ibid. a. 3. ad. 7). Ailleurs, dans sa Somme contre les Gentils (1. III, cap. XCIX), il dit que l'imagination peut rendre malade ou guérir sans l'intervention des causes matérielles, facteurs naturels de la maladie ou de la guérison. Elle crée des fantômes qui agissent sur le sens comme des objets réels, et c'est elle encore qui fabrique la fameuse « diane » des sorcières.

Poussez les principes de l'Ange de l'école jusqu'au bout, les stigmates eux-mêmes, encore que leur réalité soit constatée avec certitude, ne réclament pas *nécessairement* l'intervention d'un agent extérieur, Dieu, ange ou diable. Bien entendu, il est des circonstances où cette intervention est dûment établie, l'histoire rapporte des exemples frappants.

Rira-t-on longtemps encore du dogmatisme de saint Thomas, et le saint Docteur n'est-il pas aussi avancé dans les limites du raisonnable que ceux des modernes qui veulent rester sérieux ?

Il possède même un immense avantage sur les observateurs contemporains : il évite de confondre l'essentiel avec l'accessoire. Il se demande, sans se préoccuper de de l'état de veille ou de l'état de sommeil, points accessoires, si l'*imagination peut s'exalter*. Elle le peut, dit-il, jusqu'à produire l'illusion complète, l'hallucination, la démence.

Mais il a écrit aussi de l'état de sommeil. Et s'il ne parle guère que du sommeil naturel, on surprend cependant sous sa plume des réflexions qui rappellent singulièrement l'hypnose, surtout si on la définit avec quelques auteurs : un assoupissement artificiel plus ou moins profond,au cours duquel certaines régions du cerveau restent comme paralysées, tandis que d'autres sont extraordinairement surexcitées. Il distingue d'abord la défaillance des sens du sommeil ; ce sont deux effets qui n'ont pas nécessairement la même cause. Rapprochez de cette idée ce qu'il dit à sa manière de la fascination. « L'imagination, vivement surexcitée, émeut les esprits des corps. Cette émotion des esprits éclate surtout dans les yeux où affluent les plus subtils d'entre eux. De leur côté, les yeux influent sur l'air ambiant dans un espace déterminé. Et ainsi quand une âme est fortement émue pour le mal, comme il arrive chez les vieilles femmes, le regard devient nuisible et venimeux, surtout pour les enfants qui ont le corps tendre et plus facilement susceptibles d'impressions. » Il me semble que cette théorie ne le cède en hardiesse raisonnable à nulle autre parmi les modernes pour expliquer la paralysie artificielle.

Ailleurs, saint Thomas développe encore mieux sa pensée sur ce qu'on appelle le sommeil hypnotique. D'après lui, il y a un fait extérieur qui provoque et surtout une disposition intérieure chez le sujet. Allons au court, le fait extérieur ne s'expose que par la prédisposition intérieure.

Mais saint Thomas a-t-il connu le phénomène de la suggestion durant le rêve ? A-t-il soupçonné que l'excitabilité du cerveau peut être divisée en sphères multiples, que l'une peut fonctionner quand les autres sont au repos, et que, par suite, si cette excitabilité reste entière, comme on dit aujourd'hui, dans la troisième circonvolution frontale de gauche, d'où partent les impulsions pour les mouvements de la parole, on peut causer avec un endormi ?

A la suite du R. P. Berthier, on peut répondre : Oui, il l'a soupçonné et admis pour la théorie générale. Il a même observé certains faits. Qu'il suffise de rappeler qu'il discerne clairement entre les différentes causes des rêves. Les unes sont intérieures : imagination travaillant sur une idée préoccupante de la veille, disposition corporelle particulière ; les autres sont extérieures : imagination encore, modifiée par l'air ambiant ou par d'autres principes, agent volontaire : Dieu, ange ou démon. Il admet donc, en thèse générale, qu'un principe extérieur peut agir sur l'imagination durant le sommeil ou d'autres états semblables. « Et l'on dit, écrit il, que pour amener cette modification de l'imagination, certaines substances naturelles possèdent quelque efficacité ; les nécromanciens, paraît il, s'en servent pour créer l'illusion de la vue (de pot., q. VI, a. 3, ad. 14). » Ajoutez que, d'après le saint Docteur, la force imaginative se crée une représentation de la chose absente et même de ce qu'on n'a jamais vu, vous aurez la clé de bien des mystères.

Enfin le Docteur angélique a précisé la cause de l'exclusivisme que l'on constate dans tous les états de sommeil et à raison duquel une impression est plutôt perçue qu'une autre. Il partage cette doctrine du Stagirite : « Les amis rêvent de leurs amis et prévoient beaucoup de choses à leur sujet, à cause de la sollicitude qu'ils conservent les uns pour les autres. Cette sollicitude, en effet, produit en eux une vive impression de ressemblance. Ils ne s'éloignent pas les uns des autres et voient dans leurs sommeils ce qui les concerne avant de voir ce qui regarde les autres. »

Dans tous ces états, le dormeur ignore qu'il voit son imagination et prend la fiction pour la réalité. L'image reste sans contrôle et s'impose toute-puissante. Elle cause l'exclusivité hypnotique, parce que le patient se sait sous l'action de l'hypnotiseur ; elle produit l'automatisme imitatif, parce que le sujet subit la tyrannie de cette impression : elle crée même la suggestion à distance de temps, car « parfois, dit encore saint Thomas, les rêves sont cause d'événements futurs, ce qui a lieu quand l'imagination est sollicitée à faire ou à éviter quelque chose, à la suite des visions qu'elle a eues. »

N'est-il pas vrai que la doctrine de ce vigoureux penseur que fut saint Thomas d'Aquin reste éternellement jeune ?

V. Pr.

Le Gérant : Gaston Mery.

Paris. — Imp. Jean Gainche, 15, rue de Verneuil.
Téléphone 724-73.